

Chapitre 1

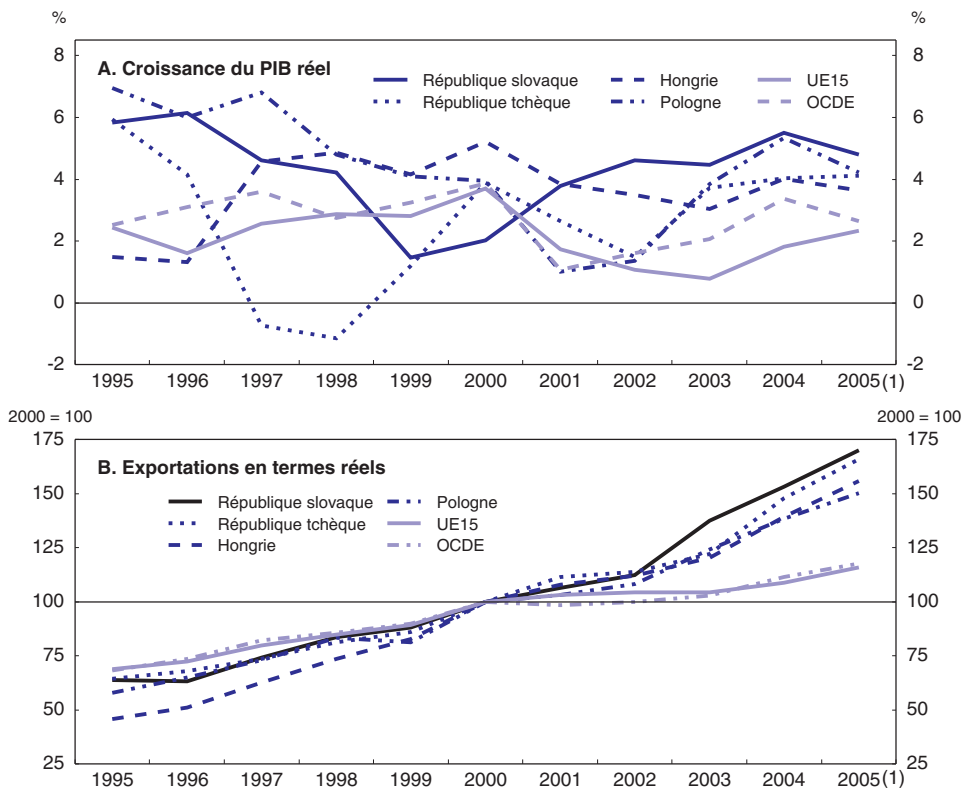
Principaux défis économiques de la République slovaque

Ce chapitre examine les principaux défis que doit relever l'économie slovaque. Des réformes économiques de grande ampleur ont fait de la Slovaquie un pays de référence pour la stabilisation macroéconomique durable et la réforme structurelle, et suscité de fortes entrées d'investissements directs étrangers qui ont accéléré la croissance et le rattrapage. Un certain nombre de tâches restent à accomplir pour consolider les réformes, élargir la croissance, la rendre viable et plus riche en emplois, et adhérer sans heurts à l'Union économique et monétaire (UEM). Quatre impératifs sont évoqués dans ce chapitre : i) préserver la stabilité macroéconomique et éviter les écueils sur la voie de l'UEM, ii) stimuler la demande de travailleurs peu qualifiés ; iii) améliorer les conditions de l'innovation et de la croissance ; iv) moderniser le secteur public sans alourdir les dépenses budgétaires.

La Slovaquie est parvenue à accélérer son processus de rattrapage

Au cours des cinq années écoulées, la Slovaquie a mis en route de vastes réformes macroéconomiques et structurelles et s'est hissée parmi les économies de l'OCDE affichant la croissance la plus vigoureuse (graphique 1.1). Elle est désormais de plus en plus reconnue comme l'exemple même d'un pays où la stabilisation macroéconomique, conjuguée à la libéralisation des marchés des produits, des capitaux et du travail, peut contribuer à accélérer le processus de rattrapage. La crédibilité de la nouvelle politique a été renforcée par l'adhésion de la République slovaque à l'Union européenne en mai 2004. Dans ce contexte, la croissance a réagi rapidement aux réformes, avec une forte contribution de l'UE sous la forme d'une expansion des flux d'IDE et d'échanges.

Graphique 1.1. **Croissance du PIB et des exportations**



1. Prévisions.

Source : OCDE, Perspectives économiques de l'OCDE, n° 77.

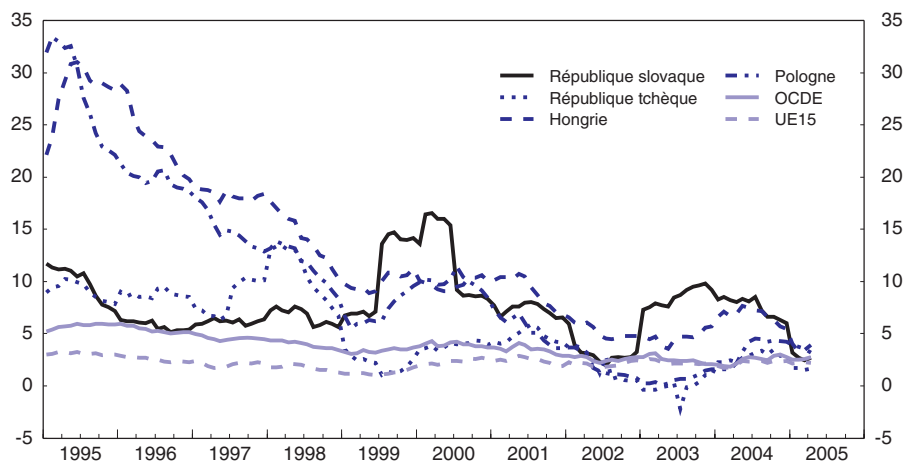
Une stabilisation macroéconomique crédible...

Les politiques monétaires et budgétaires judicieuses mises en œuvre depuis la fin des années 90 ont constitué un cadre macroéconomique de croissance plus sain que les conditions

instables des premières années suivant la transition. La politique monétaire a atteint des objectifs de désinflation ambitieux en dépit de l'inertie passée des salaires et de l'inflation et des fortes distorsions anciennes des prix qui ont continué d'imposer des ajustements de prix prononcés jusqu'à ces derniers temps (graphique 1.2). Le raffermissement du taux de change a aussi contribué à la décrue de l'inflation. Tandis que les conditions monétaires globales sont restées généralement tendues, la croissance a néanmoins été robuste, principalement grâce à de fortes entrées d'investissements directs étrangers.

Graphique 1.2. Succès dans la désinflation

Variation annuelle de l'indice des prix à la consommation, en %



Source : OCDE, Principaux indicateurs économiques.

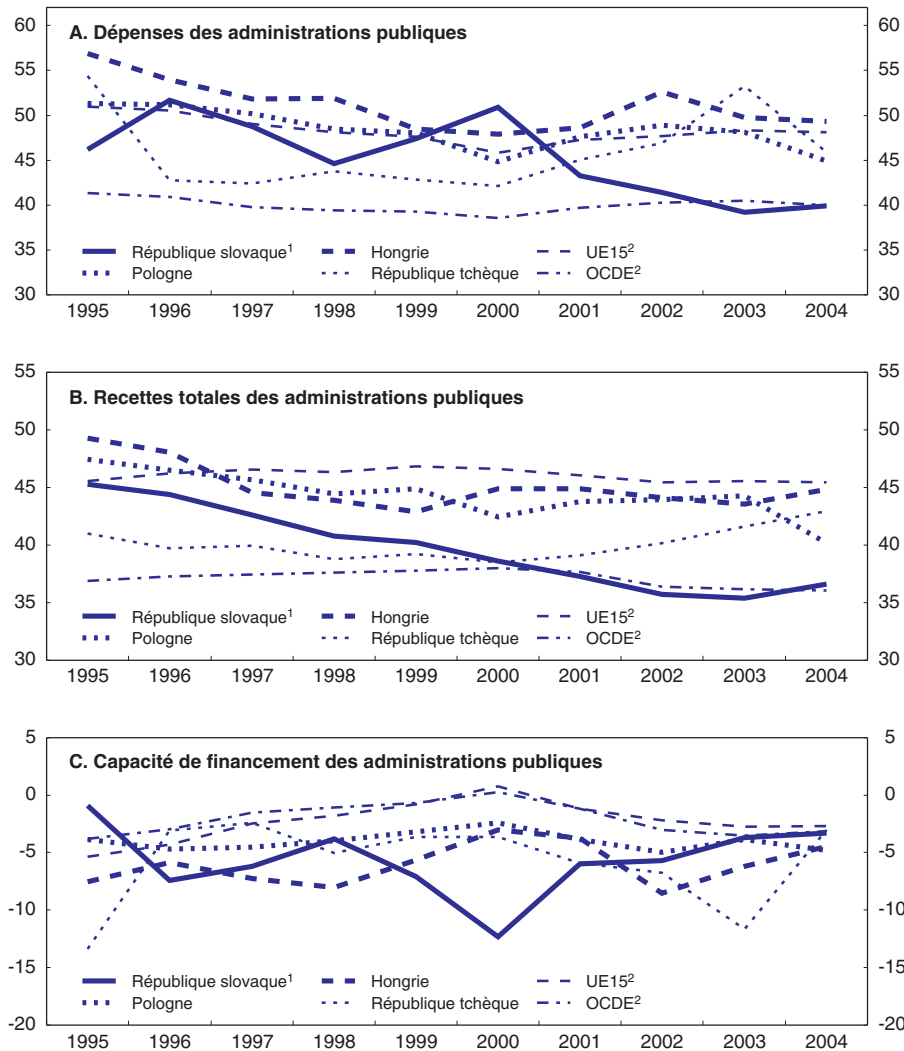
L'amélioration des conditions budgétaires a favorisé la stabilisation macroéconomique et contribué à limiter le besoin d'un durcissement monétaire. Un grave dérapage budgétaire dans les années 90, plus prononcé que dans les autres pays en phase de posttransition, a été suivi par un assainissement énergique dans les années 2000, et la Slovaquie est devenue à cet égard le pays le plus performant d'Europe centrale ces dernières années (graphique 1.3). L'assainissement résolu des finances publiques était un objectif déclaré du gouvernement qui est entré en fonctions en 1998, mais il n'a pu être mis en œuvre qu'après 2000, plus précisément avec les élections de 2002. La nouvelle politique budgétaire qui a permis de réussir le processus d'assainissement présente les caractéristiques suivantes¹ :

- Des coupes fortes et durables dans les dépenses, et notamment dans les transferts aux ménages et aux entreprises.
- Des simplifications successives du système fiscal qui, en dépit d'un creusement initial du déficit, se sont traduites par des recettes dynamiques avec des taux d'imposition plus bas.
- Une réforme complète du système de sécurité sociale, qui est au cœur de la stratégie d'assainissement. Le gouvernement a limité les dépenses publiques de santé aux besoins de base et réduit le programme de prestations universelles. L'âge légal de la retraite a été porté de 58 à 62 ans pour les hommes, et de 52-55 à 62 ans pour les femmes, tandis qu'un second pilier capitalisé a été mis en place.

Le renforcement du cadre institutionnel de la gestion budgétaire a beaucoup progressé. Le ministère des Finances a acquis un rôle central dans l'élaboration et la planification du budget. Les programmes macroéconomiques à moyen terme soumis à l'Union européenne ont commencé à spécifier plus nettement l'orientation de la politique budgétaire et à

Graphique 1.3. Une trajectoire originale d'assainissement budgétaire

En pourcentage du PIB



1. Les comptes consolidés des administrations publiques dans l'optique des comptes nationaux ne sont pas régulièrement publiés. Les chiffres indiqués sont des estimations de l'OCDE, à partir des comptes consolidés pour 2003 et des comptes non consolidés pour les autres années.

2. Moyenne pondérée.

Source : OCDE, *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 77.

exposer les risques budgétaires avec plus de précision, contribuant ainsi à l'adoption d'une orientation budgétaire prudente. En 2005, pour la première fois, des perspectives budgétaires sur trois ans avec de nouveaux objectifs d'assainissement ont été jointes au budget annuel.

La mise en œuvre réussie de ce programme permet à la Slovaquie d'envisager de respecter à une date rapprochée les objectifs de Maastricht pour les finances publiques et la stabilité monétaire et d'adhérer à l'Union économique et monétaire dans un proche avenir. Le gouvernement est déterminé à respecter d'ici 2007 les critères d'équilibre budgétaire, de dette publique, d'inflation, de taux d'intérêt et de stabilité du taux de change, et une décision de soutien des autorités européennes est recherchée pour 2008, en vue d'une adhésion complète l'année suivante. De l'avis général, il s'agit là d'un objectif réalisable qui contribue à la stabilité et à la prévisibilité du cadre macroéconomique.

... et des réformes structurelles énergiques...

Outre cette gestion macroéconomique avisée, la République slovaque a appliqué un programme audacieux de réformes structurelles au cours des cinq années écoulées. En plus des mesures générales de libéralisation des marchés des produits, des capitaux et du travail communes à tous les pays de la région adhérant à l'UE, la Slovaquie offre certaines conditions-cadres supplémentaires qui ont accru la rentabilité des activités industrielles et commerciales et réduit les risques de l'investissement, de sorte que l'environnement entrepreneurial slovaque est particulièrement compétitif :

- *Un système fiscal simple, avec des taux réduits.* À la suite d'allègements successifs des impôts sur les sociétés et sur les personnes physiques après 2000, la simplification du régime fiscal a culminé avec l'adoption d'un régime d'imposition du revenu des personnes physiques et des sociétés forfaitaire, uniforme et largement consolidé. Le nouveau système exclut la double imposition des dividendes (encore qu'il subsiste une double imposition des gains en capital au moment de leur réalisation) et applique un taux normal de 19 % à toutes les catégories de revenus. Toutes les exemptions et déductions ont été supprimées². Le nouveau système est en vigueur depuis janvier 2004 (encadré 1.1).
- *Des salaires et des mécanismes salariaux compétitifs.* La Slovaquie a abordé la transition avec des salaires inférieurs à ceux des pays voisins qui ont adhéré à l'UE, mais avec une main-d'œuvre de qualité comparable, du moins parmi les catégories très qualifiées. Depuis lors, elle a préservé cet avantage en veillant à ce que la croissance des salaires soit plus ou moins alignée sur les gains de productivité. Depuis le début des années 2000, les décideurs publics se sont abstenus d'encourager la dérive salariale émanant des activités les plus productives (source de pressions fréquente dans les économies en posttransition), ont partiellement réformé une cascade rigide de « barèmes » de salaire minimum, ont mis fin à la pratique de l'extension administrative des conventions collectives, ont encouragé les négociations salariales décentralisées et ont facilité la modulation des salaires d'une entreprise et d'une région à l'autre. Seul le salaire minimum normal est toujours fixé à l'échelon central, à un niveau, relativement élevé, de 41 % du salaire moyen.
- *Un code du travail flexible.* La Slovaquie avait initialement adopté un système de relations professionnelles semblable à celui de beaucoup d'autres pays européens, qui protégeait les emplois des travailleurs en place dans les grandes entreprises et limitait les possibilités d'emploi flexible. En 2003, le code du travail a été entièrement réformé, de façon à faciliter l'embauche et le licenciement. Désormais le code du travail favorise aussi l'offre d'emplois temporaires et à temps partiel.
- *Un système de protection sociale qui renforce les incitations à travailler.* Un réaménagement du système de protection sociale a fait disparaître la plupart des incitations perverses antérieures qui dissuadaient les titulaires de prestations sociales de rechercher un emploi. Le nouveau régime instauré en 2003 prévoit des prestations sociales forfaitaires plus basses, mais aussi d'importants crédits d'impôt remboursables pour les revenus d'activité, ainsi que d'autres prestations liées à l'exercice d'un emploi. Les réformes ont abaissé le salaire de réserve et élargi l'accès des entreprises au vaste gisement de main-d'œuvre faiblement rémunérée.
- *Un cadre politique particulièrement propice à l'investissement des entreprises.* Les autorités ont fait de l'encouragement des investisseurs, et notamment des grands investisseurs industriels mobiles sur le plan géographique, un instrument clé de leur politique économique. Jusqu'ici, elles se sont alignées sur toutes les incitations à l'investissement

Encadré 1.1. Une réforme fondamentale de la fiscalité

En 2004, le gouvernement a mis en œuvre une réforme radicale du système fiscal en instaurant un taux unique de 19 % pour l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP), l'impôt sur les sociétés (IS) et la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Outre ces modifications de taux, nombre d'exceptions, d'exemptions et de régimes spéciaux ont été supprimés, même si le traitement fiscal favorable de l'investissement direct étranger (IDE) subsiste dans une certaine mesure. Avec cette réforme, la Slovaquie est devenue le premier pays de l'OCDE à se doter d'un impôt forfaitaire sur le revenu des personnes physiques, même si d'autres pays d'Europe centrale et orientale l'avaient précédée sur cette voie. Cette réforme a rendu le système fiscal bien plus simple et transparent. On peut espérer qu'elle aura un effet nettement positif sur l'économie. Les taux moyens et marginaux d'imposition des personnes physiques ont baissé pour de nombreux travailleurs (toutefois, il n'y a pas eu de baisse des taux moyens pour les célibataires rémunérés au salaire moyen, ni des taux marginaux pour les travailleurs qui étaient assujettis à un impôt marginal de 10 % sur le revenu avant la réforme). Le remplacement de l'allocation pour enfant à charge sous critère de ressources par une prestation pour enfant universelle a également réduit les taux marginaux d'imposition des travailleurs avec enfants. En outre, la réduction de l'impôt sur le revenu des personnes physiques facilite le respect des obligations fiscales et rend moins attrayant le travail dans l'économie souterraine, si bien que des emplois pourraient passer du secteur informel au secteur formel. Toutefois, le coin fiscal total sur le travail demeure élevé en raison du poids des cotisations de sécurité sociale. Certes, les incitations à rechercher un emploi ont été notablement renforcées par la réduction du niveau des prestations sociales, mais en raison de ce coin fiscal très marqué, doublé d'un salaire minimum relativement élevé par rapport au salaire moyen, la demande de main-d'œuvre est bridée, surtout dans le segment des travailleurs peu qualifiés.

Les modifications de l'impôt sur les sociétés (qui se sont traduites non seulement par une réduction du taux légal de 25 % à 19 %, mais aussi par un relèvement des déductions pour amortissement dans le cas des bâtiments industriels) ont ramené le taux moyen effectif et le taux marginal effectif de l'impôt sur l'investissement à des niveaux faibles au regard de la norme internationale (voir les tableaux 1.A1.1, 1.A1.2 et le graphique 1.A1.1 de l'annexe 1.A1). Cela devrait stimuler l'investissement et l'activité entrepreneuriale en général. La réduction du taux légal de l'impôt sur les sociétés a aussi représenté un signal positif adressé plus spécialement aux investisseurs internationaux. Il s'avère que la réforme a rendu le système fiscal plus neutre vis-à-vis des diverses sources de financement de l'investissement, notamment le financement par l'emprunt et le financement sur fonds propres (voir l'annexe). La réforme a donc favorisé les créations d'entreprises et la croissance des entreprises qui font davantage appel à ces sources de financement. Néanmoins, le taux d'imposition effectif du rendement d'un investissement financé par les bénéfices non distribués est plus élevé car la taxation intervient à la fois au niveau de l'entreprise (impôt de 19 % sur les sociétés) et au niveau des ménages (impôt de 19 % sur les gains en capital) lors de la réalisation des plus-values (valorisation des actions) découlant de ces bénéfices réinvestis. Par conséquent, les entreprises slovaques qui doivent recourir aux bénéfices non distribués pour leur investissement marginal subissent un désavantage qui disparaîtrait si les plus-values n'étaient pas imposées, comme c'est le cas dans un certain nombre d'autres pays de l'OCDE. Une autre solution consisterait à exempter les gains en capital qui résultent de bénéfices réinvestis tout en continuant de taxer les gains en capital exceptionnels. Ce système, qui a été appliqué en Norvège, rendrait le régime fiscal slovaque neutre vis-à-vis de toutes les sources de financement de l'investissement sans négliger les impératifs d'équité à l'égard des gains d'aubaine.

En ce qui concerne l'équité, plusieurs éléments de la réforme fiscale slovaque tendent à modifier la distribution du revenu au profit des ménages les plus aisés (voir l'annexe). Toutefois, le problème de l'équité fiscale ne peut être dissocié de celui de l'efficacité. Si, comme on l'a déjà indiqué, la réforme fiscale accroît le stock de capital et améliore son allocation, la productivité de la main-d'œuvre augmente; cela entraîne une hausse des salaires réels, si bien que les travailleurs, y compris les personnes peu qualifiées, profitent à long terme d'une baisse des impôts sur le capital. Mais les personnes qui ne sont pas présentes sur le marché du travail voient leur situation empirer, car elles sont frappées par la hausse de la TVA et par la baisse de la protection sociale.

offertes par des pays concurrents en faveur des projets internationaux qu'elles souhaitaient accueillir, adoptant un vaste éventail de mesures à cet effet (encadré 1.2).

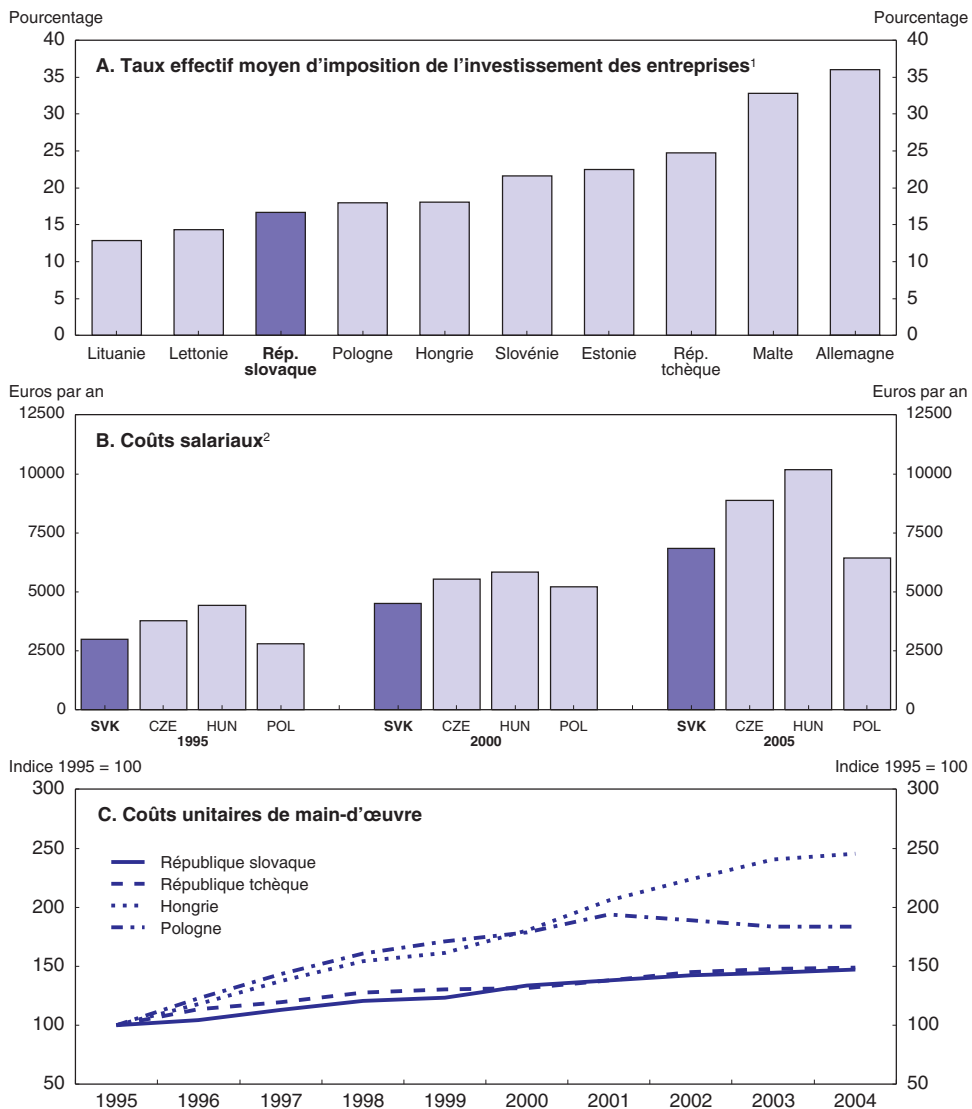
Encadré 1.2. **Incitations à l'investissement direct étranger**

Depuis 2001, des incitations financières sont offertes en faveur des grands projets d'investissement direct étranger en Slovaquie. Elles revêtent cinq grandes formes :

1. Les investissements d'un montant de plus de 4.5 millions d'euros de « capital libéré » bénéficient d'une exonération temporaire d'impôt de 100 % pendant cinq ans à partir de la première année bénéficiaire. Des crédits d'impôt supplémentaires de 50 % seront accordés les cinq années suivantes si l'investisseur accroît son capital libéré d'au moins 4.5 millions d'euros. Le seuil d'investissement minimum est ramené à 3 millions d'euros pour les investissements dans des secteurs particuliers tels que le tourisme ou les logiciels et à 2 millions d'euros pour les investissements dans les régions où le taux de chômage mesuré par les enquêtes sur la population active dépasse 10 %. La modification de 2001 de la loi concernant l'impôt sur les sociétés, qui autorisait les exonérations temporaires en faveur des grands investisseurs étrangers, viendra à expiration à la fin de 2006. Pour remplacer ce régime, le gouvernement a préparé un projet de loi sur les incitations à l'investissement qui applique le même éventail de mesures aux projets de taille similaire et offre des programmes de soutien similaires aux investissements qui seront réalisés après 2006. Ce projet de loi est en cours d'examen. Il couvrira aussi les autres incitations à l'investissement examinées ci-après.
2. Des subventions directes à l'investissement sont aussi accordées, en fonction du projet, pour contribuer au financement des achats de machines et d'outillage et à la création de nouveaux emplois. Le montant cumulé de ces subventions et de la valeur estimée des exemptions fiscales précitées ne peut pas dépasser 15 % du coût total des investissements dans l'automobile et 50 % dans d'autres secteurs (conformément au régime de l'Union européenne sur les aides d'état applicable à la Slovaquie).
3. Depuis 2004, des subventions à la formation supplémentaires sont offertes pour la formation de travailleurs nouvellement embauchés. Ces subventions sont directement négociées avec le gouvernement et n'entrent pas dans le plafond des aides d'État.
4. Des « parcs technologiques » peuvent être créés pour les investisseurs en IDE, avec des installations clés en main et une infrastructure de transport. Ils peuvent être conçus en fonction des besoins d'un seul projet d'investissement. Les coûts de construction sont partagés entre l'administration centrale (90 %) et les communes (10 %).
5. Une série de lois adoptées entre 1999 et 2001 autorisent le gouvernement à assister les grands investisseurs étrangers dans leurs diverses démarches réglementaires, administratives et judiciaires. Il est possible d'accélérer les procédures pour faciliter l'acquisition de terrains, la délivrance de permis de construire et l'octroi d'autorisations d'exploitation.

Néanmoins, comme indiqué au chapitre 4, l'environnement de l'entreprise appelle encore d'importantes améliorations, et le gouvernement a entamé un certain nombre d'ajustements d'ordre législatif, réglementaire et judiciaire.

En mettant en œuvre toutes ces réformes, la Slovaquie a non seulement amélioré les paramètres fondamentaux de son économie, mais aussi renforcé considérablement sa notoriété internationale. D'abord perçue comme une économie introvertie et extrêmement

Graphique 1.4. **Un environnement compétitif pour les entreprises**

1. Avec une pondération égale des actifs et des sources de financement. Les impôts supportés par la société mère sont égaux à zéro. On considère donc que la charge fiscale effective au niveau de la filiale est la même que pour un investissement intérieur.

2. Salaires et cotisations de sécurité sociale par salarié.

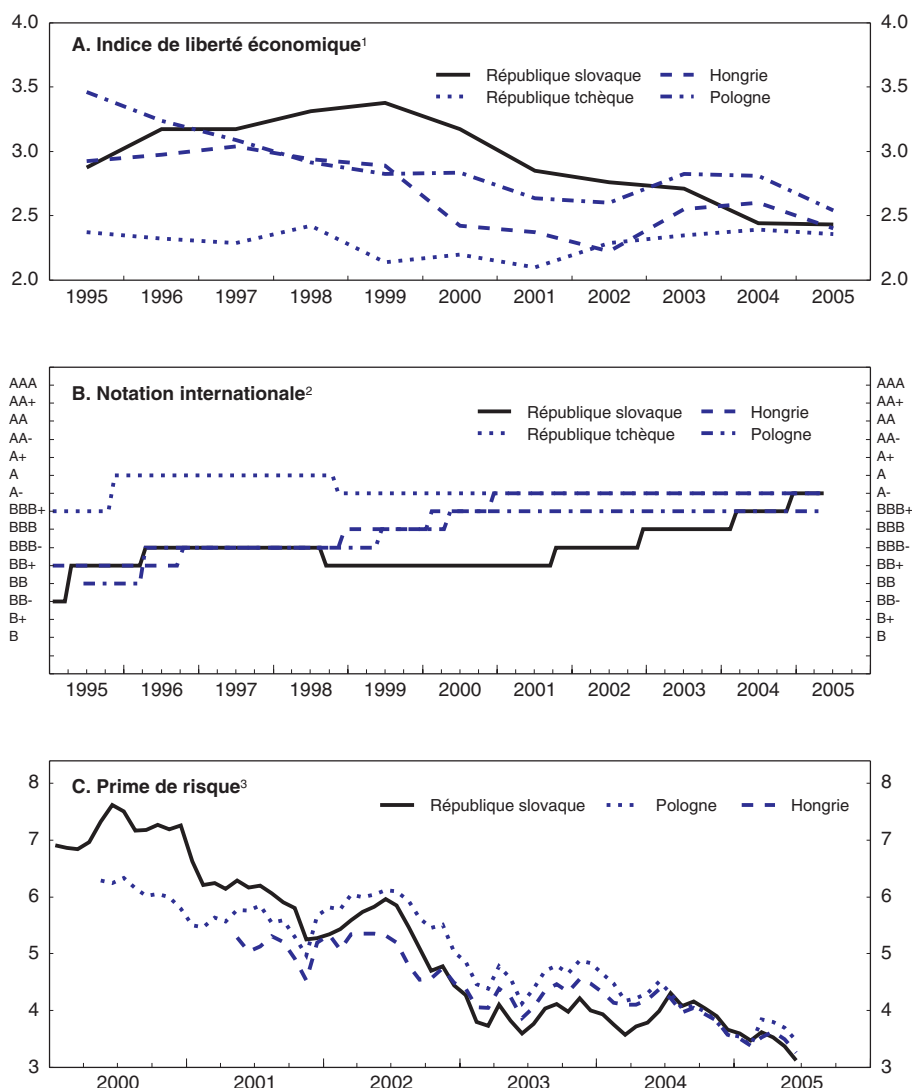
Source : Ernst & Young et Zew – *Company Taxation in the New EU Member States 2004*; OCDE.

imprévisible et risquée, elle est parvenue à inverser totalement cette image après les réformes les plus récentes. Désormais, la Slovaquie est largement reconnue comme l'une des économies européennes les plus ouvertes, les plus favorables à l'entreprise et les plus stables sur le plan macroéconomique. Cette réputation implique d'importants avantages, notamment un redressement de la cote de crédit internationale, une réduction des primes de risque et une baisse des coûts en capital (graphique 1.5).

... ont attiré massivement l'investissement direct étranger

La forte hausse de l'investissement direct étranger (IDE) est l'effet le plus significatif et le plus bénéfique d'une image internationale favorable. À partir d'un niveau d'IDE très bas

Graphique 1.5. Améliorer la crédibilité internationale

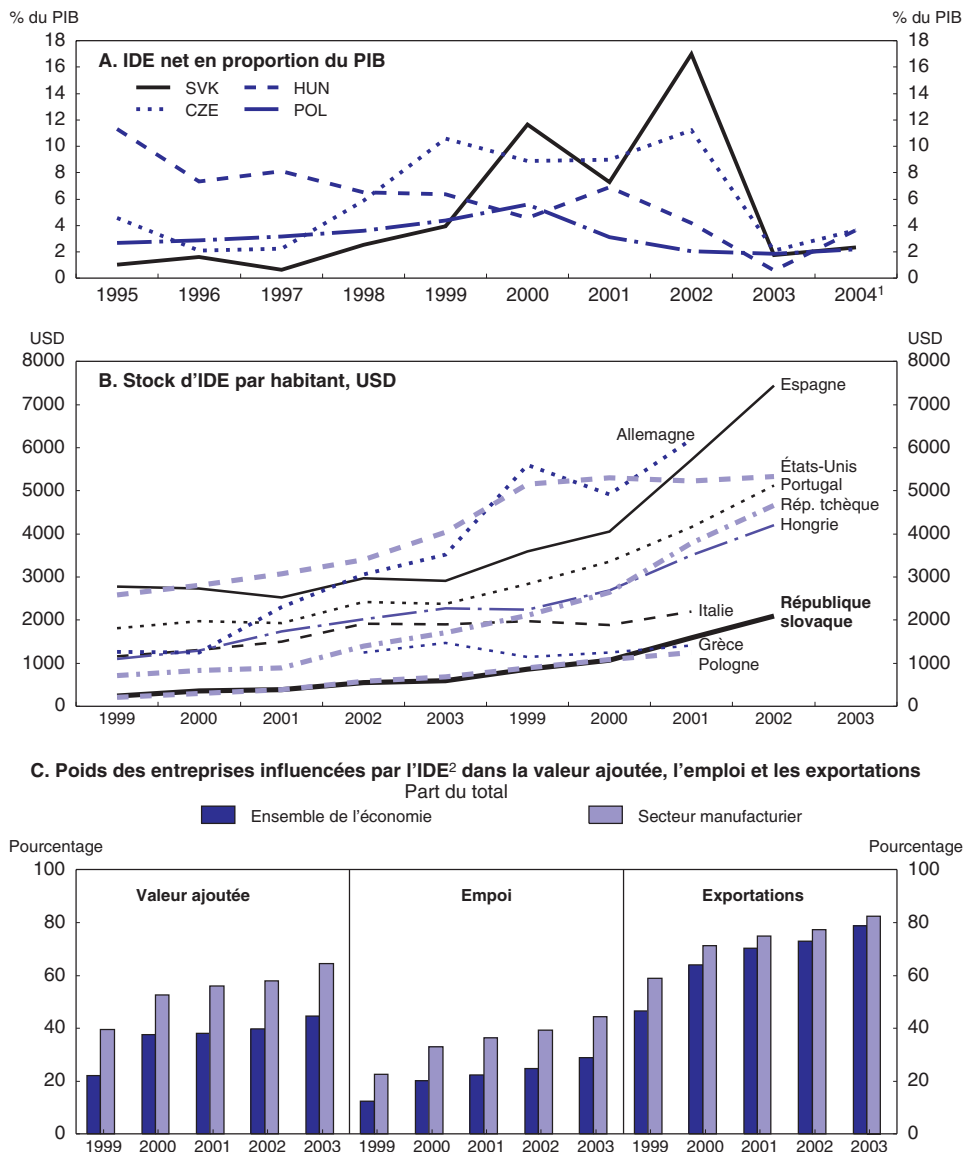


1. L'indice de liberté économique prend en compte 161 pays et mesure 50 variables indépendantes réparties en 10 facteurs principaux de qualité des institutions économiques. Ces 10 facteurs sont les suivants : politique commerciale, pression fiscale, intervention de l'État dans l'économie, politique monétaire, flux de capitaux et investissement étranger, activités bancaires et financières, salaires et prix, droits de propriété, réglementation, activités marchandes informelles. Plus l'indice est bas, plus les institutions économiques sont de bonne qualité.
2. Notation Standard & Poors crédit en devises (long terme).
3. Le rendement au remboursement pour les obligations publiques à long terme libellées en devises (= valeur actualisée des intérêts futurs et des revenus du capital, moins le prix de l'obligation, en % de ce prix) est utilisé pour calculer la prime de risque.

Source : Standard & Poors, Heritage Foundation et Datastream.

au début de la période de transition, l'augmentation des entrées a fait de la Slovaquie une importante destination pour l'IDE (graphique 1.6). Certains flux se sont concentrés sur des entreprises privatisées cédées à des investisseurs stratégiques, mais il y a eu aussi des investissements entièrement nouveaux dans une série d'activités manufacturières et de services (graphique 1.7). La ligne de partage entre investissements de privatisation et investissements nouveaux s'est effacée dans de nombreuses opérations de privatisation lorsqu'une rentabilité satisfaisante a attiré des investissements supplémentaires. L'IDE se

Graphique 1.6. Le rôle croissant de l'IDE



1. Données préliminaires. La forte augmentation des sorties d'IDE en 2004, 0,4 % du PIB, a contribué à la baisse du ratio d'entrées nettes. Les données ne prennent pas en compte les engagements d'IDE annoncés, mais uniquement les transferts comptabilisés dans la balance des paiements.

2. Entreprises dont le capital est détenu par des investisseurs directs étrangers à hauteur de 10 % ou plus.

Source : Office statistique de la République slovaque; OCDE, Base de données sur l'investissement international.

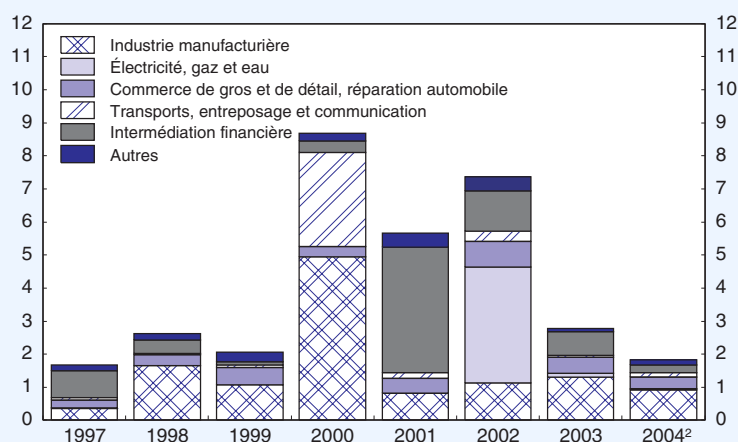
caractérise aujourd'hui par un taux de pénétration très élevé et est devenu le principal moteur de la croissance des capacités et de la production (encadré 1.3).

La croissance s'est accélérée

Stimulée par ces facteurs favorables, la croissance s'est accélérée après 2000. Alors que les premières années de la transition se sont caractérisées par l'instabilité macroéconomique, le ralentissement de la productivité et l'érosion de l'emploi, les cinq années écoulées ont vu un cycle macroéconomique plus harmonieux, une reprise de la productivité et une amélioration de l'emploi (graphiques 1.8 et 1.10; tableau 1.2).

Encadré 1.3. **Le rôle de l'IDE**

Le secteur financé par l'IDE est le segment de l'économie slovaque qui a connu l'évolution la plus rapide. À la fin du troisième trimestre 2004, la valeur totale des participations étrangères et des bénéfices réinvestis atteignait 373 milliards de couronnes, soit l'équivalent de quelque 25 % du PIB. Le graphique 1.7 illustre l'ampleur des privatisations dans les télécommunications (2000) et le réseau d'électricité (2002). Mais la plupart des flux d'IDE sont allés au secteur manufacturier et, dans une moindre mesure, au secteur financier, où la plupart des banques sont désormais sous contrôle étranger.

Graphique 1.7. **Entrées d'IDE par branche¹**

1. Apports de fonds propres plus bénéfices réinvestis.

2. Trois premiers trimestres.

Source : Agence slovaque pour le développement de l'investissement et du commerce (SARIO).

À terme, de nouvelles entrées d'IDE sont attendues. L'Agence slovaque pour le développement de l'investissement et du commerce (SARIO) a déjà dressé la liste des nouveaux investissements engagés dans le secteur manufacturier, pour un montant total de 66 milliards de couronnes (environ 4 % du PIB). Outre l'IDE dans la fabrication de produits métallurgiques de base et d'ouvrages en métaux, la Slovaquie accueille maintenant de nombreuses entreprises internationales dans le secteur automobile.

Les constructeurs automobiles et leurs fournisseurs commencent en effet à former une grappe industrielle de taille et d'importance internationales. Après Volkswagen, qui a démarré sa production en 2001 et qui, en 2003, représentait 25 % du chiffre d'affaires total du secteur manufacturier et 32 % des exportations industrielles totales du pays, en 2004 PSA Peugeot Citroën a entrepris la construction d'une grande usine qui commencera à produire en 2006. KIA-Hyundai est aussi en train de créer une unité qui entrera en service en 2007. Ces deux projets ont nécessité des investissements de 1.5 milliard d'euros (5 % du PIB), pour une production annuelle de plus de 500 000 unités. Dix mille nouveaux ouvriers seront embauchés. Du coup, en 2007 la Slovaquie deviendrait le « premier » constructeur automobile mondial, si l'on considère le nombre de véhicules produits par habitant. Les exportations d'automobiles devraient passer de près de 80 milliards de couronnes en 2004 à 120 milliards en 2007 et à 140 milliards en 2008, et l'industrie automobile contribuerait pour un point de pourcentage à la croissance du PIB en 2007 et pour 0.3 % de plus en 2008*.

Encadré 1.3. Le rôle de l'IDE (suite)

Plusieurs producteurs de composants automobiles ont suivi le mouvement et créé des usines, si bien que la fabrication de pièces automobiles devrait croître encore plus rapidement que l'assemblage durant le reste de cette décennie. Tandis que certains constructeurs de la grappe d'activités automobiles ont déjà mis en œuvre les technologies de leur pays d'origine pour réaliser une convergence rapide vers les nouveaux de productivité de l'entreprise mère, d'autres visent une convergence plus progressive fondée sur un apport de travail plus substantiel compte tenu du coût plus faible de la main-d'œuvre locale.

* Prévisions des autorités slovaques.

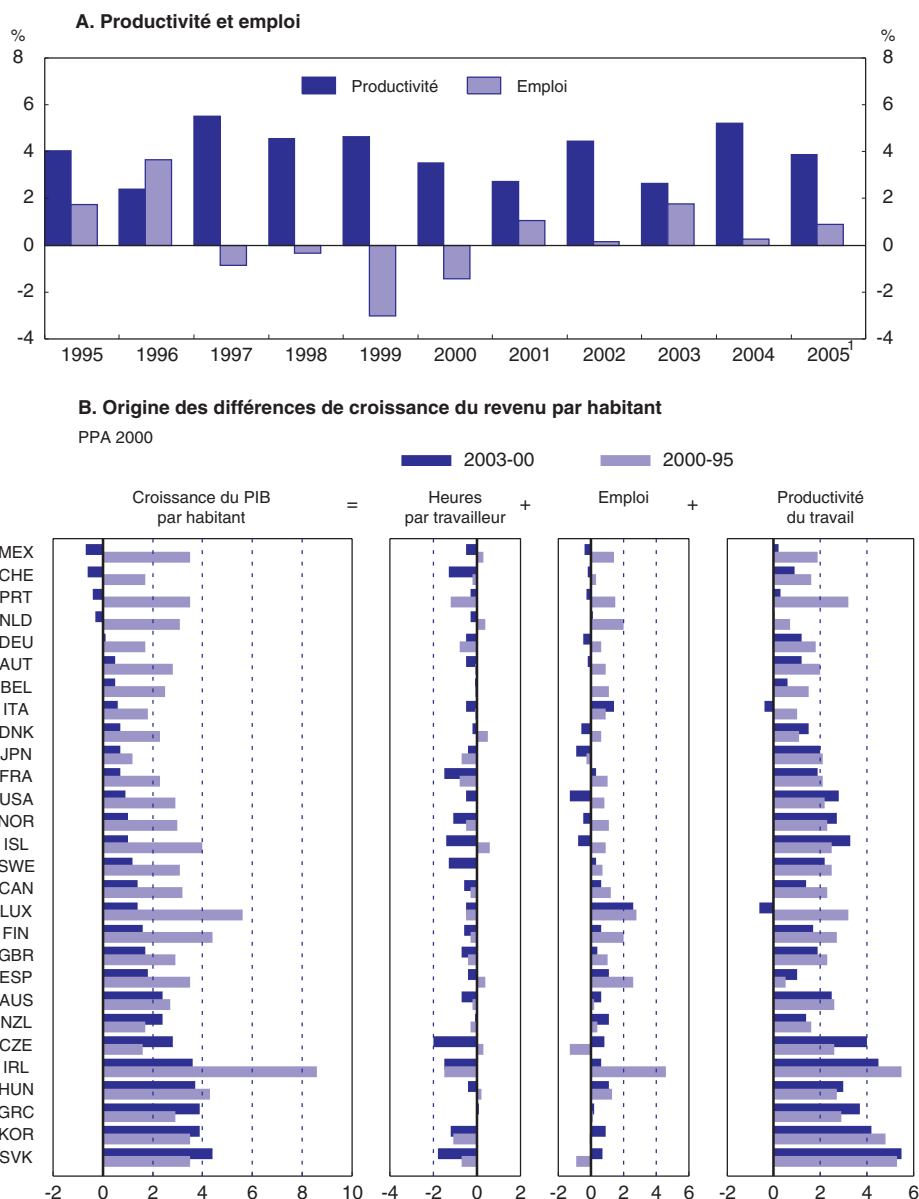
L'augmentation de la productivité est particulièrement remarquable et, si elle se confirme, elle pourrait préfigurer une accélération du taux de croissance. Ce décollage structurel de la croissance potentielle est pris en compte dans les prévisions macroéconomiques à moyen terme de l'OCDE pour la Slovaquie. D'après ces estimations, qui reposent sur des séries de données encore limitées et sur des hypothèses de convergence, la croissance tendancielle pourrait passer d'un peu plus de 4 % par an jusqu'au début des années 2000 à plus de 5 % dans la seconde moitié des années 2000³.

La récente accélération du potentiel de croissance de la Slovaquie s'est accompagnée du côté de la demande par des exportations soutenues, principalement du fait des entreprises issues de l'IDE, et plus récemment par un raffermissement de la demande intérieure. En contraste avec le ralentissement de la consommation publique, la consommation et l'investissement privés se sont redressés avec l'amélioration de la confiance intérieure. Toutefois, on n'a pas encore observé de contraintes majeures du côté de l'offre, les prix non réglementés et les salaires sont restés modérés et l'économie évolue actuellement sur une trajectoire équilibrée. Néanmoins, étant donné que la croissance de la demande devrait rester soutenue, les excédents de capacité encore inutilisés pourraient décroître et la stabilité des salaires et des prix risque d'être compromise. La balance des opérations courantes pourrait aussi se dégrader, même si le financement restera aisé compte tenu de l'ampleur des investissements directs étrangers et des autres entrées de capitaux (encadré 1.4).

Les gains de productivité sont élevés et de nouvelles retombées sont possibles...

La vive croissance de la productivité a été induite principalement par l'investissement direct étranger, de façon directe et indirecte. Une étude de 2003 a montré que les entreprises issues de l'IDE transféraient des quantités massives de savoir international à la Slovaquie dans les domaines de la conception des produits et des services, de la conception des procédés, de l'organisation du travail, de la commercialisation et de la gestion des ressources humaines⁴. Ces entreprises affichent généralement une productivité supérieure à celle des entreprises nationales. Le savoir-faire qu'elles importent tend à se diffuser dans le reste de l'économie par le biais de la rotation des effectifs et d'autres mécanismes, même si le degré de répercussion est variable. En même temps, les entreprises issues de l'IDE ne recourent que de façon limitée aux ressources de recherche-développement locales et présentent un degré plus réduit d'intégration verticale⁵. Cette forte « dépendance externe » n'entrave pas leur contribution à la croissance de la productivité intérieure et leur permet de se connecter aux sources mondiales de savoir-faire et d'intrants technologiques.

Graphique 1.8. Sources de la croissance



1. Prévision OCDE.

Source : OCDE, *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 77; Base de données sur la productivité.

Les retombées de la productivité sur le reste de l'économie dépendent apparemment des incitations des entreprises nationales à converger vers les meilleures pratiques, et de la capacité de leurs gestionnaires à y parvenir (encadré 1.4). À en juger par les données disponibles, aucun de ces deux facteurs ne peut être tenu pour acquis. Selon une étude de la Banque nationale de Slovaquie⁶, les principaux obstacles à une amélioration des gains de productivité des entreprises locales sont les suivants : des effectifs en surnombre, un capital fixe partiellement obsolète, une organisation du travail moins efficace et des portefeuilles de produits de qualité inférieure. Des recherches internationales montrent que les gains de productivité tendent à se diffuser à des rythmes différents pour des conditions de marché différentes, suivant les pressions de la concurrence et les

Encadré 1.4. **Prévisions à court terme de l'OCDE pour la Slovaque**

La croissance du PIB devrait atteindre près de 5 % en 2005 et s'accélérer jusqu'aux environs de 5¾ pour cent en 2006. Les exportations croîtront fortement, à plus de 11 % par an, et les importations devraient leur emboîter le pas – compte tenu d'importations massives de machines et d'outillage par les entreprises issues de l'IDE. Le déficit courant pourrait se creuser temporairement jusqu'à 5¾ pour cent du PIB en 2005, avant de se réduire légèrement en 2006.

La création d'emplois devrait s'intensifier, mais la croissance restera sans doute relativement capitalistique et pauvre en emplois. Même s'il n'est pas prévu de rebond de l'inflation, des risques haussiers existent. En particulier, une forte croissance des salaires dans le secteur manufacturier hautement productif pourrait se solder par une hausse des prix dans les secteurs de services marchands moins productifs. À l'inverse, si une nouvelle appréciation du taux de change se produit, l'inflation pourrait être plus basse, mais des pressions additionnelles risquent de peser sur la compétitivité.

Tableau 1.1. **Demande, production et prix**

	2004	2002	2003	2004	2005	2006
	Prix courants Milliards SKK	Variation en pourcentage, en volume prix 1995				
Consommation privée	750.6	5.5	-0.6	3.5	4.6	5.3
Consommation publique	257.4	4.9	2.7	1.2	3.2	3.0
Formation brute de capital fixe	327.2	-0.6	-1.5	2.5	10.0	7.8
Demande intérieure finale	1 335.2	3.7	-0.2	2.8	5.7	5.5
Formation de stocks ¹	25.9	0.9	-1.9	3.6	0.0	0.0
Demande intérieure totale	1 361.1	4.6	-2.0	6.5	5.5	5.3
Exportations de biens et services	1 018.0	5.6	22.5	11.4	11.0	11.8
Importations de biens et services	1 053.6	5.5	13.6	12.7	11.9	11.5
Exportations nettes ¹	-35.6	0.1	6.5	-0.8	-0.6	0.4
PIB aux prix du marché	1 325.5	4.6	4.5	5.5	4.8	5.7
Déflateur du PIB	-	4.0	4.7	4.6	2.4	2.7
<i>Pour mémoire :</i>						
Indice des prix à la consommation	-	3.1	8.6	7.5	2.8	2.7
Déflateur de la consommation privée	-	2.5	7.7	6.9	2.7	2.8
Taux de chômage	-	18.6	17.5	18.1	17.9	17.5
Solde financier des administrations publiques ^{2, 3}	-	-5.7	-3.7	-3.3	-3.4	-3.2
Balance des opérations courantes ²	-	-8.0	-0.9	-3.6	-5.7	-5.3

1. Contribution à la variation du PIB réel (pourcentage du PIB réel de l'année précédente); montant effectif dans la première colonne.

2. En pourcentage du PIB.

3. Exclut la totalité du coût du transfert de cotisations au deuxième pilier du système de retraite en 2005 et 80 % en 2006.

Source : OCDE, *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 77.

perspectives qu'elle offre. Soucieux d'accélérer les gains de productivité dans le secteur intérieur, les décideurs publics devraient accorder une attention particulière à cette importante condition-cadre et s'efforcer d'intensifier la concurrence (encadré 1.5).

... mais la croissance de l'emploi est encore insuffisante

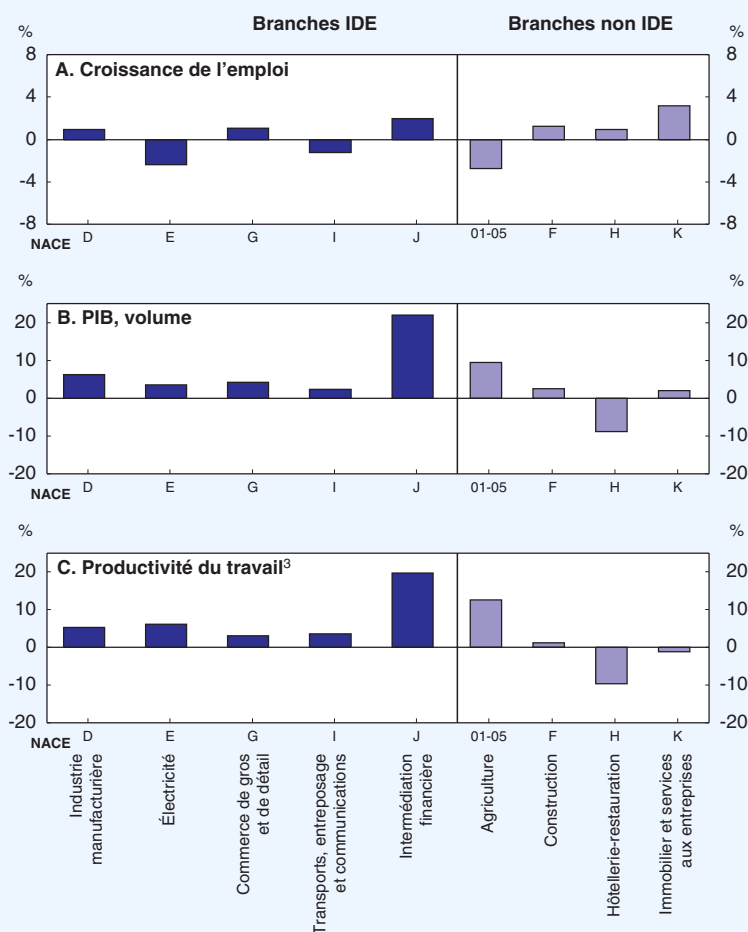
La progression tendancielle de l'emploi ces quatre dernières années, qui s'est encore accélérée après la deuxième moitié de 2004 alors que l'emploi avait contribué négativement à la croissance avant les réformes, est une évolution prometteuse

Encadré 1.5. **Retombées de la productivité**

Pour une économie en phase de rattrapage comme celle de la Slovaquie, l'IDE joue un grand rôle car il apporte du savoir-faire : pratiques commerciales d'avant-garde, capital physique de pointe et formation complémentaire pour les travailleurs. La croissance de la productivité devrait normalement s'accélérer dans les secteurs qui ont reçu d'importants apports d'IDE. De fait, on relève déjà quelques indications dans ce sens (graphique 1.9).

Graphique 1.9. **Croissance de la productivité dans les branches où l'IDE domine et dans les branches à capitaux slovaques¹**

2000-2004²



1. « Branches IDE » : le stock d'IDE est au moins égal à 25 % de la valeur ajoutée totale.

2. Estimation sur la base des trois premiers trimestres de 2004.

3. Productivité du travail : PIB réel par personne occupée.

Source : Office statistique de la République slovaque.

Dans les secteurs dominés par l'IDE, des données fragmentaires montrent qu'il existe déjà une délimitation nette entre les entreprises nationales qui ont mis à profit leurs interactions avec les grandes entreprises sous contrôle étranger et amélioré suffisamment leur productivité, et celles qui ont déjà échoué et qui sont sorties du marché. À cet égard, il ne semble guère y avoir d'économie duale dans certains secteurs.

Encadré 1.5. **Retombées de la productivité** (suite)

En revanche, il existe des différences entre secteurs en ce qui concerne leur degré d'exposition à l'investissement direct étranger et l'incidence corrélative des gains de productivité. La différence entre le commerce de gros et de détail et l'hôtellerie-restauration est éloquent à cet égard.

L'un et l'autre étaient auparavant des secteurs à faible productivité. Ils ont attiré l'IDE ces dernières années, mais à des rythmes différents. Le commerce de gros et de détail a obtenu une part d'IDE sensiblement supérieure à celle de l'hôtellerie-restauration, et l'arrivée de la concurrence étrangère a déjà contraint les opérateurs en place à modifier leurs pratiques commerciales. Dans le secteur des hôtels et restaurants, où la concurrence étrangère est beaucoup moins répandue, les signes de changement sont moins nets.

Dans le commerce de gros et de détail, l'arrivée de grands distributeurs multinationaux comme Tesco (Royaume-Uni), Metro et C&A (Allemagne) et Billa (Autriche) a radicalement transformé le secteur, suscitant une hausse considérable de la productivité. Selon les résultats d'enquêtes, la proportion de personnes qui font leurs achats alimentaires dans les hypermarchés a fortement augmenté, tandis que la proportion des clients de supermarchés et de petits détaillants a nettement diminué, particulièrement pour ces derniers*. Ces tendances se traduisent par une augmentation du chiffre d'affaires de détail des chaînes multinationales, tandis que les ventes des entreprises slovaques sont restées stationnaires. En Slovaquie, les six principaux détaillants sont désormais des chaînes multinationales qui réalisent près de 20 % du chiffre d'affaires total. Bien que les entreprises multinationales continuent d'ouvrir de nouveaux hypermarchés, il est probable que le seuil de saturation sera bientôt atteint. En 2004, le nombre d'hypermarchés par million d'habitants atteignait 18,5, ratio comparable à celui des autres pays d'Europe centrale.

Pour les entreprises slovaques du secteur du commerce de gros et de détail, les résultats sont plus mitigés. Confrontées à une concurrence accrue, les plus dynamiques d'entre elles ont survécu en adoptant des techniques de gestion similaires à celles de leurs rivaux étrangers, et en formant des alliances de détaillants avec d'autres sociétés slovaques. Elles n'en perdent pas moins des parts de marché. Les petits détaillants, en particulier ceux des marchés alimentaires, sont moins bien lotis, et il faut sans doute s'attendre à des retombées négatives pour ces commerces. En revanche, pour la Slovaquie dans son ensemble, l'incidence macroéconomique a été très positive, du fait non seulement d'une forte croissance de la productivité et des salaires dans le secteur, mais aussi d'une forte pression à la baisse sur les prix de détail. Cette évolution a amélioré considérablement le niveau de vie et contribué à contenir les pressions inflationnistes.

À l'inverse, l'impact de l'IDE dans le secteur des hôtels et restaurants est beaucoup moins généralisé. Dans ce secteur, l'IDE représente environ 15 % de la valeur ajoutée. Par rapport à la République tchèque, à la Pologne et à la Hongrie, qui ont toutes connu d'importants investissements dans les grands réseaux hôteliers, la présence étrangère dans le secteur de l'hôtellerie-restauration s'est jusqu'ici limitée à quelques chaînes hôtelières de catégorie intermédiaire. À l'intérieur du secteur, les nouveaux investissements ont été très limités et ont visé à améliorer les normes d'hygiène pour la préparation des repas, conformément aux réglementations de l'UE, plutôt qu'à créer de nouvelles structures d'accueil modernes pour attirer les touristes étrangers (en 2003, ces derniers ont représenté environ 40 % des nuitées et 60 % des ventes totales). Aussi, la croissance de la productivité totale n'a pas été aussi vigoureuse que dans la distribution de gros et de détail. Dans certains

Encadré 1.5. **Retombées de la productivité** (suite)

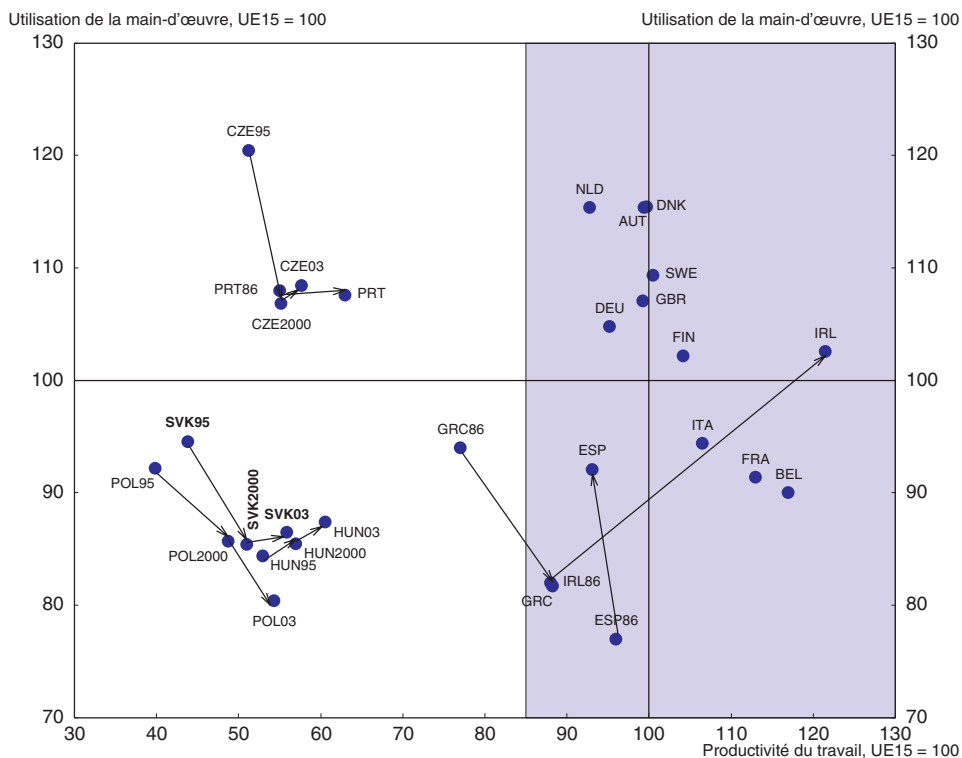
secteurs – par exemple en ce qui concerne les parcs nationaux – cette stagnation peut être liée à des restrictions visant les autorisations de construction. Mais il semble aussi y avoir un déficit de capital et de savoir-faire – l'un et l'autre pourraient encore se développer à la faveur d'un élargissement de la gamme des IDE dans ce secteur, ou d'une amélioration plus générale du cadre d'activité des petits et moyens entrepreneurs.

* Voir Gfk Slovakia « Shopping Monitor Slovakia; 2004-2005 ».

(graphique 1.10 et tableau 1.2). De fait, pendant la période précédente, la création d'emplois dans les secteurs nouvellement développés et dans le segment du travail indépendant était plus dynamique que ne le laissaient paraître les chiffres de l'emploi total, mais les pertes d'emplois dans les activités en déclin, et notamment dans le secteur public, avaient éclipsé cette tendance⁷. Le solde est désormais positif et la récente accélération de la croissance amplifie ce retournement. Les principales activités du secteur privé (industrie manufacturière, construction, services financiers et services aux entreprises) ont créé un grand nombre d'emplois, alors que le secteur public ou anciennement public (services d'utilité publique, transports et services récemment privatisés) et certaines activités privées en déclin (agriculture, industries extractives) ont encore procédé à des délestages. La première catégorie a récemment supplanté la seconde.

Graphique 1.10. **Convergence de la productivité et de l'emploi**¹

Pays adhérant à l'UE



1. 2003 s'il n'y a pas de date après le code pays.

Source : OCDE, Base de données sur la productivité.

Tableau 1.2. **Ventilation sectorielle de l'emploi, 2000-2004**
Nombre moyen de salariés, NACE

	2000	2002	2004	2005 T1	2000	2002	2004	Variation en pourcentage	
	Personnes				Indice			2000-2004	2004 T1-2005 T1
Ensemble de l'économie	1 976 952	2 008 851	2 030 348	2 049 473	100	100.6	102.7	2.70	2.65
Agriculture, chasse, sylviculture, pêche	141 708	141 095	123 587	111 917	100	99.6	87.21	-12.79	-4.70
Industrie	548 921	555 379	560 691	564 293	100	101.2	102.14	2.14	3.39
Industries extractives	15 637	12 186	10 084	9 691	100	77.9	64.49	-35.51	-5.19
Industries manufacturières	485 846	496 404	507 766	514 212	100	102.2	104.51	4.51	4.51
Produits alimentaires	55 763	52 778	48 386	44 788	100	94.6	86.77	-13.23	-8.28
Chimie, caoutchouc et plastiques	41 608	40 497	37 907	37 345	100	97.3	91.11	-8.89	-1.45
Métallurgie et travail des métaux	74 201	83 960	91 755	98 506	100	113.2	123.66	23.66	14.09
Machines et équipements	139 229	139 624	152 114	153 815	100	100.3	109.25	9.25	4.82
Matériel de transport	24 746	27 169	308 69	30 324	100	109.8	124.74	24.74	-3.24
Électricité, gaz et eau	47 438	46 789	42 841	40 391	100	98.6	90.31	-9.69	-7.20
Construction	125 808	124 882	133 365	134 673	100	99.3	106.01	6.01	6.44
Commerce de gros et de détail, réparation	303 116	315 200	318 313	329 277	100	104	105.01	5.01	4.65
Hôtels et restaurants	42 534	42 425	44 358	45 260	100	99.7	104.29	4.29	3.15
Transport, entreposage et communications	150 048	147 095	143 185	140 221	100	98	95.43	-4.57	-1.15
Intermédiation financière	36 431	37 090	39 736	39 128	100	101.8	109.07	9.07	1.31
Immobilier, location et services aux entreprises	143 852	153 259	163 451	173 430	100	106.5	113.62	13.62	7.67
Administration publique, défense, sécurité sociale obligatoire	80 195	82 834	93 382	95 310	100	103.3	116.44	16.44	3.25
Éducation	179 782	177 492	173 187	175 951	100	98.7	96.33	-3.67	-1.31
Santé et action sociale	139 047	139 903	142 075	141 201	100	100.6	102.18	2.18	-2.41
Autres services collectifs, sociaux et personnels	85 510	92 197	95 018	98 749	100	107.8	111.12	11.12	7.97

Source : Office statistique de la République slovaque.

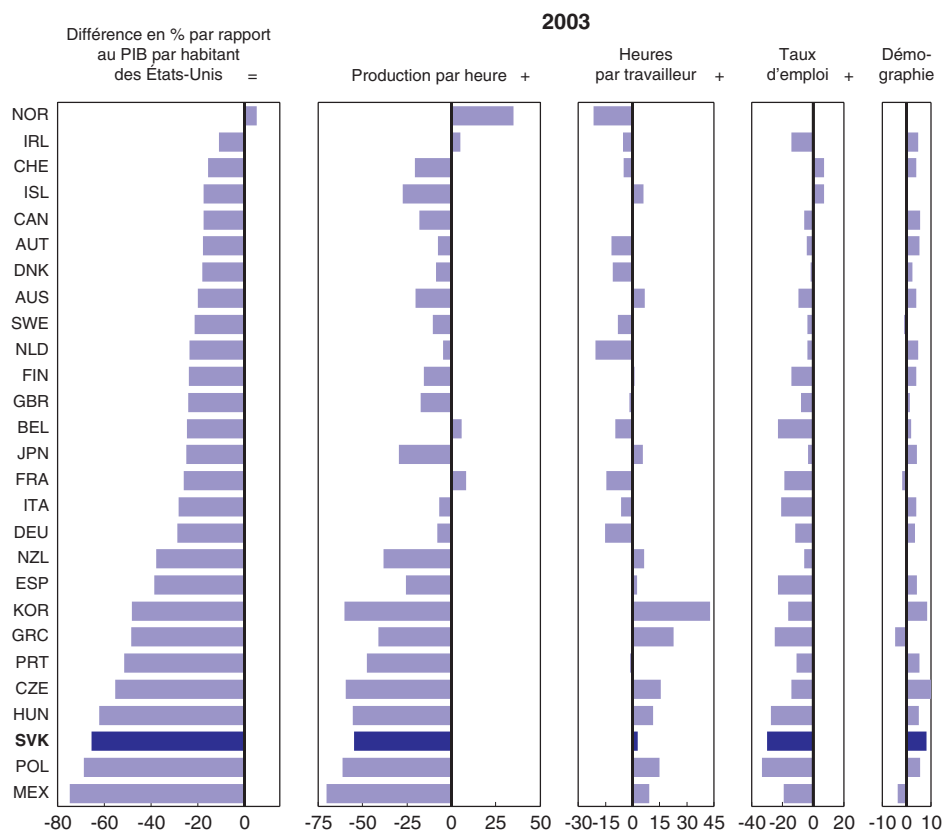
Le taux d'utilisation de la main-d'œuvre demeure faible

En dépit de cette très nette progression de la création totale d'emplois, le taux d'emploi de la population active potentielle reste bas. En 2004, la Slovaquie se classait 28^e sur les 30 pays de l'OCDE pour le taux d'emploi de la population d'âge actif. La faiblesse du taux d'emploi est très légèrement compensée par une pyramide des âges favorable (qui fait que le ratio de la population d'âge actif à la population totale reste élevé) et par une durée du travail relativement longue en général. Néanmoins, ce taux d'emploi insuffisant explique pour une large part le déficit de PIB *par habitant* de la Slovaquie par rapport aux niveaux de référence de l'OCDE (graphique 1.11). Dans ces conditions, indépendamment des efforts qui s'imposent pour accélérer la diffusion des gains de productivité, l'amélioration du taux d'emploi de la population d'âge actif doit être un objectif central de la politique économique.

Le potentiel d'emploi restant n'est pas aisé à mobiliser

La croissance future stimulera-t-elle suffisamment la création d'emplois pour activer le potentiel d'emploi restant? Un examen approfondi des caractéristiques de la population actuellement privée de travail montre que la croissance pourrait bientôt se heurter à un seuil de chômage « structurel » (graphique 1.12). Il est important de déterminer si la main-d'œuvre inutilisée est réellement mobilisable sur le marché du travail. Cela dépend de la réactivité de la structure des salaires face à la productivité plus faible des chômeurs, de la

Graphique 1.11. Sources restantes de la variation internationale du PIB par habitant



Source : OCDE, Base de données sur la productivité.

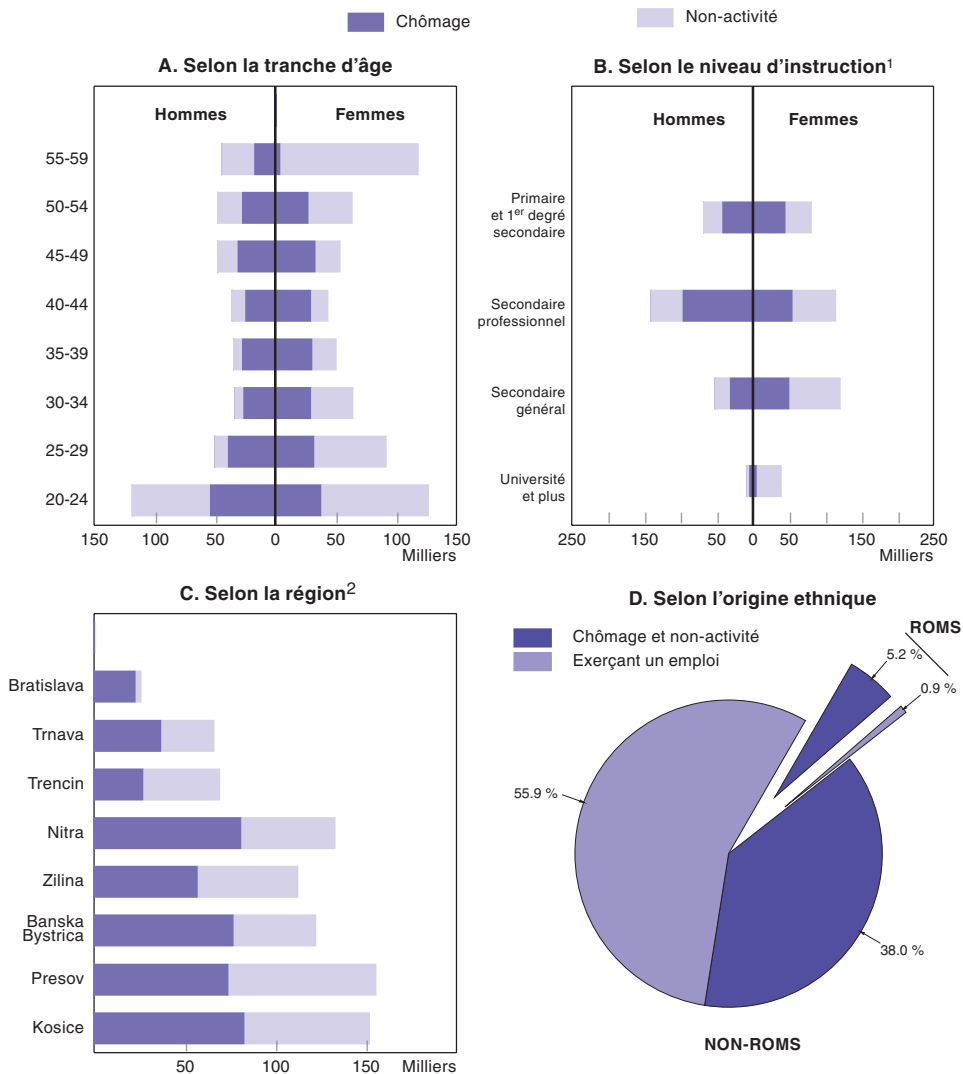
capacité des individus d'adapter leurs qualifications aux besoins du marché, mais aussi de leur aptitude à s'installer dans les régions où la demande de main-d'œuvre est plus forte. Tandis que le système de protection sociale ne semble pas engendrer de réelles trappes à inactivité, certains éléments font craindre que les chômeurs ne s'intègrent pas aisément au marché du travail dans le contexte de la croissance future :

- Les coûts d'emploi des travailleurs en chômage peuvent être excessifs. étant donné le niveau du salaire minimum, notamment dans les régions à faible productivité, ainsi que le poids des impôts sur le travail, ces coûts peuvent dépasser le niveau correspondant à la productivité potentielle de nombreux travailleurs.
- La population en chômage souffre apparemment d'un déficit de qualifications (graphique 1.12, partie B). Cela concerne en particulier la forte minorité tzigane, qui accuse un taux de chômage de près de 80 % et représente environ 30 % du chômage total⁸.
- Il existe aussi d'autres groupes insuffisamment formés, notamment parmi les jeunes.

On observe un décalage entre le lieu de résidence des travailleurs potentiels et le lieu où sont créés des emplois. La mobilité régionale de la population est particulièrement faible (tableau 1.3). Par rapport aux autres économies de l'OCDE, notamment les autres pays en phase de rattrapage, cette mobilité restreinte entrave sans doute la réduction du chômage. L'évolution récente des taux de sortie du chômage et des taux de chômage de

Graphique 1.12. Potentiel d'emploi

Situation de la population d'âge actif sur le marché du travail, 2003



1. Tranches d'âge pour les hommes = 25-59 ans; tranches d'âge pour les femmes = 25-54 ans.

2. Compte tenu de la proportion d'hommes (20-59 ans) et de femmes (20-54 ans) dans la population.

Source : Office statistique de la République slovaque; estimation du Secrétariat de l'OCDE.

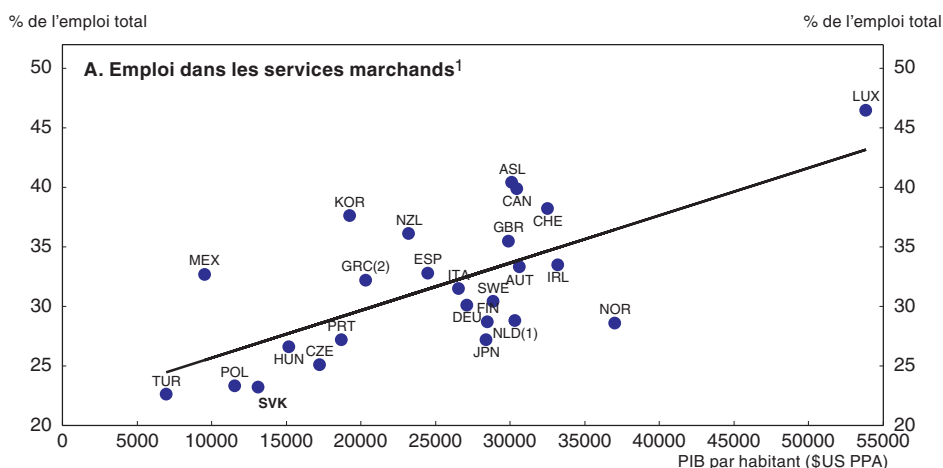
longue durée⁹ justifie les craintes de voir le taux de chômage « structurel » se figer à un niveau élevé. Les taux de sortie du chômage ont diminué dans sept régions sur huit au cours des quatre années écoulées, et en 2003 le taux de chômage de longue durée était le plus élevé de la zone OCDE, à 60 %. Ces signes, qui ont perduré en dépit d'une période de forte croissance, rappellent que *dans les conditions-cadres actuelles* une activation spontanée du potentiel d'emploi restant ne peut être considérée comme acquise (graphique 1.12).

Élargir la croissance et la rendre plus durable

Jusqu'ici, la croissance a été principalement tirée par les entreprises financées par l'IDE et s'est concentrée dans le secteur manufacturier. Parallèlement, la taille du secteur des services marchands est restée plus réduite que dans les autres pays de l'OCDE à niveau de revenu comparable, surtout si l'on tient compte de la faible part de l'emploi agricole

Graphique 1.13. Potentiel d'emploi restant

2003



1. Commerce de gros et de détail, hôtellerie-restauration, intermédiation financière, immobilier et services aux entreprises.

Source : OCDE, Statistiques du marché du travail.

Tableau 1.3. Plus de possibilités de migration intérieure¹Taux brut de migration intérieure, %²

	1999	2000	2001	2002	2003
Autriche ²	1.89	1.92	1.96	1.96	2.01
République tchèque				0.57	0.77
France	2.03	2.34	2.19	2.11	
Allemagne	1.12	1.53	1.24	1.18	1.36
Grèce	0.24	0.22	0.21	0.18	0.15
Hongrie	0.37	0.45	0.37	0.31	0.40
Italie ²	0.58	0.62	0.55	0.58	
Japon ²	2.25	2.22	2.21		
Pologne			0.32		
Portugal	0.27	0.75	1.99	2.49	2.67
République slovaque					0.14
Espagne	0.12	0.14	0.15	0.16	0.20
Royaume-Uni	2.60		2.54	2.26	2.28
États-Unis	3.13	3.45			3.05

1. Nombre de personnes de 15 à 64 ans qui ont changé de région de résidence, en % de la population totale de 15 à 64 ans (entre régions NUTS 2 pour les pays de l'UE et régions de la taille la plus proche pour les autres pays).

2. Taux brut de migration de la population totale.

Source : OCDE, *Perspectives de l'emploi 2005*, à paraître.

(graphique 1.13). Cette relative lenteur de l'économie à développer les services marchands est peut-être révélatrice d'un certain retard dans la création d'un environnement propice aux activités des petites et moyennes entreprises slovaques. Le développement des services a sans doute aussi été contrarié par la faible mobilité régionale des travailleurs, qui ne se déplacent guère vers les zones urbaines où la demande de services est plus forte.

Il importe donc d'améliorer les conditions-cadres favorisant le développement d'un éventail plus complet de marchés et d'activités industrielles et commerciales. Ce processus devrait impliquer non seulement les grandes entreprises d'IDE et nationales, mais aussi les jeunes pousses et les PME. Dans cette nouvelle phase de croissance, il

convient non seulement de préserver la stabilité macroéconomique et l'ouverture des marchés des produits, des capitaux et du travail, mais aussi de renforcer les institutions de marché nécessaires pour intensifier la mobilité et le redéploiement des ressources dans l'ensemble de l'économie. L'expansion de l'emploi et l'accélération de la croissance seraient facilitées par les actions suivantes : modernisation du système juridique et judiciaire pour faciliter la création de petites et moyennes entreprises; expansion de l'offre de capital-risque privé; adoption de cadres réglementaires plus ouverts pour toutes les professions libérales; mise en place d'infrastructures d'information et de télécommunications plus concurrentielles; création de marchés du transport et du logement plus réactifs.

La mise en œuvre de cette stratégie économique globale exige un secteur public plus efficient. Les réformes requises impliquent nombre d'initiatives, notamment législatives et réglementaires, dans un large éventail de domaines de gouvernance et de services au niveau central et infranational. Cela nécessitera une expertise technique améliorée et une modernisation continue du secteur public, tandis que les disciplines budgétaires assurant un faible niveau d'imposition et de dépenses doivent être préservées.

Quatre défis à relever pour stimuler l'élargissement de la croissance et la hausse de l'emploi

L'économie slovaque a très bien réagi aux réformes macroéconomiques et microéconomiques accomplies ces cinq dernières années. Pourtant, le développement économique atteint désormais un stade où il convient d'élargir l'assise de la croissance en améliorant les conditions-cadres pour l'expansion d'un secteur entrepreneurial plus dynamique et plus innovateur et en renforçant l'employabilité des chômeurs. Dans cette nouvelle phase, l'action gouvernementale doit rester conforme à une stratégie rigoureuse d'assainissement des finances publiques. Les autorités devront relever quatre défis spécifiques :

Faciliter le processus d'adhésion à la zone euro (chapitre 2)

L'adhésion accélérée à l'Union économique et monétaire en 2009, sur la base du respect en 2007 des critères normaux de stabilité des finances publiques et de stabilité monétaire, est au cœur même de la politique macroéconomique. Deux conditions clés doivent être remplies pour une mise en œuvre réussie : i) les objectifs budgétaires et d'inflation pour 2007 doivent être atteints indépendamment des conditions macroéconomiques et des éventuels aléas budgétaires et de taux de change au cours des deux prochaines années; ii) le taux de change doit se maintenir sur une trajectoire régulière durant sa participation au MCE-II et l'adhésion à l'UEM doit se faire à un taux de convergence approprié; durant cette période il faut proscrire toute appréciation excessive et/ou dépréciation brutale.

Ces deux objectifs seront difficiles à atteindre. L'assainissement budgétaire en cours pourrait se heurter à des pressions politiques dans le contexte des élections générales de 2006. La stabilité macroéconomique peut être affectée par d'importants mouvements de capitaux spéculatifs avant l'adhésion à l'UEM. Ces développements risquent de compromettre la stabilité des prix et du taux de change. Une action monétaire et budgétaire prudente sera de mise durant cette période, et les autorités nationales devront utiliser au mieux leur panoplie relativement restreinte d'instruments d'action. La

flexibilité de l'économie, notamment en matière de salaires et de prix, constitue un atout précieux à cet égard et doit être pleinement préservée (chapitre 2).

Stimuler la création d'emplois et la mobilité sur le marché du travail (chapitre 3)

étant donné la possible persistance d'un chômage élevé parmi les personnes peu qualifiées, de nouvelles mesures gouvernementales sont nécessaires pour favoriser un meilleur équilibre offre-demande dans ce segment du marché du travail. Trois obstacles à la création d'emplois doivent être pris en considération : i) les impôts sur le travail sont parmi les plus élevés de la zone OCDE et induisent un écart excessif entre les revenus des travailleurs et le coût total pour l'employeur ; ii) le salaire minimum est peut-être trop élevé, du moins dans les régions à faible productivité et à fort chômage ; iii) les obstacles à la mobilité régionale de la main-d'œuvre devraient être surmontés pour permettre aux travailleurs potentiels d'occuper les emplois là où ils sont créés.

Les autorités sont conscientes de la nécessité d'agir sur ce plan, mais elles se heurtent à des problèmes politiques, budgétaires et techniques. Étant donné qu'il est politiquement difficile d'abaisser le salaire minimum ou de le moduler selon les régions, il faut freiner son taux de croissance et s'employer à réduire les taux de cotisation à la sécurité sociale tout en minimisant le coût budgétaire de ces allègements. La mobilité géographique des travailleurs doit aussi être facilitée, notamment par une réforme du marché du logement (chapitre 3).

Améliorer les conditions de l'innovation et de la croissance (chapitre 4)

Si les filiales locales des entreprises issues de l'IDE ont obtenu de bons résultats, c'est en partie parce qu'elles peuvent compter sur les ressources managériales, techniques et financières supérieures de leurs sociétés mères. En revanche, les entreprises et les jeunes pousses locales dépendent davantage de la situation du marché intérieur et du cadre institutionnel slovaque. Elles sont donc plus vulnérables aux carences du contexte entrepreneurial national. Les politiques destinées à élargir la base de la croissance devraient stimuler la rentabilité des jeunes pousses et des entreprises nationales en réduisant les coûts de création d'une entreprise, favoriser l'entrée sur le marché et la concurrence, et aider les cadres et l'ensemble des travailleurs à améliorer leurs qualifications.

Les autorités ont fait connaître leur volonté de s'attaquer à ces problèmes, en particulier avec une nouvelle « Stratégie de Lisbonne pour la Slovaque », qui a pour but d'améliorer le capital humain et l'éducation, de faciliter l'accès des entreprises innovatrices au financement sur fonds propres, de développer les infrastructures de technologie de l'information et d'améliorer l'environnement général de l'entreprise (chapitre 4). Toutefois, les réformes législatives et réglementaires requises et leur mise en œuvre effective créent de lourdes tâches et le secteur public doit être mieux équipé à cet effet.

Bâtir un secteur public moderne (chapitre 5)

Il faut renforcer les capacités de l'État en matière de réglementation, de prestation de services et d'exécution, sans pour autant alourdir les coûts budgétaires totaux. Comme dans d'autres pays de l'OCDE, pour améliorer l'efficacité et le rapport coût-efficacité de l'administration, les autorités devraient s'appuyer sur les orientations suivantes : i) une budgétisation axée sur les résultats ; ii) des réformes de l'emploi public ; iii) un plus large

recours aux mécanismes de marché dans la prestation des services publics. Des améliorations sont particulièrement indispensables dans les principaux secteurs des services *qui renforcent la croissance*, notamment l'éducation, la formation, les mesures actives du marché du travail et la politique de développement durable. Une application plus énergique des règles en matière de concurrence est également très importante.

Des difficultés ont été rencontrées pour mettre en œuvre ces réformes de la gestion publique. La budgétisation axée sur les résultats doit être adoptée et appuyée par les ministères techniques et les organismes publics eux-mêmes; elle impliquera de profondes modifications de la gestion, de l'organisation du travail, de la structure du personnel et des systèmes de rémunération. En même temps, une décentralisation administrative de grande ampleur a été lancée, avec des structures infranationales très fragmentées, ce qui peut rendre plus difficiles les réformes d'ordre qualitatif. Aussi, une autre tâche importante consiste à promouvoir des échelles d'activité plus efficaces et des pratiques de gestion plus transparentes dans les administrations infranationales qui sont déjà « autonomes » (chapitre 5).

Notes

1. Le chapitre 5 contient une description plus détaillée du processus d'assainissement budgétaire.
2. Seul est accordé un abattement au titre de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (voir l'encadré 1.1).
3. Voir les prévisions de base à moyen terme, *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 77, juin 2005.
4. « L'investissement direct étranger dans l'économie slovaque et son influence sur le secteur des entreprises », bulletin de recherche de la Banque nationale de Slovaquie, 1, 2003.
5. Leur taux de valeur ajoutée est de l'ordre de 20 %, contre 40-50 % pour les entreprises slovaques.
6. Voir la note 4.
7. La croissance observée de l'emploi indépendant est spectaculaire, mais elle reflète les modifications du statut juridique de nombreux travailleurs qui sont réemployés en tant que travailleurs contractuels indépendants, de manière à minimiser leurs cotisations de sécurité sociale et leurs impôts.
8. L'encadré 5.3 du chapitre 5 décrit les difficultés d'emploi de la minorité tzigane.
9. Part des personnes en chômage depuis plus d'un an dans le total des chômeurs.

ANNEXE 1.A1

La réforme fiscale de 2004

En 2004, le gouvernement a modifié radicalement la structure de taux de son système fiscal, en adoptant un taux unique de 19 % pour l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP), l'impôt sur les sociétés (IS) et la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Avant la réforme, l'IRPP avait une structure de taux progressive avec – après l'abattement à la base – cinq tranches de revenu assorties de taux marginaux de 10 %, 20 %, 28 %, 35 % et 38 %. Le taux de l'impôt sur les sociétés était de 25 % (en 2003/2004, après avoir atteint 29 % en 2000/2001 et 40 % auparavant) et la TVA avait un taux normal de 20 % et un taux réduit de 14 %. Outre ces modifications de taux, nombre d'exceptions, exemptions et régimes spéciaux ont été supprimés. Toutefois, l'abattement à la base de l'IRPP a été maintenu et a plus que doublé, de sorte qu'il est maintenant supérieur au salaire minimum et à 40 % du salaire moyen. En raison de cet abattement, le taux d'imposition moyen augmente avec le revenu, mais le taux marginal reste constant.

La réforme a également modifié la base d'imposition des biens immobiliers, qui ne sont plus taxés en fonction de la contenance du bien, mais de sa valeur, a supprimé les droits de succession et aussi l'impôt sur le revenu applicable aux dividendes, et a relevé les accises sur le tabac; avec cette dernière mesure, les droits d'accise ont été totalement alignés sur la réglementation de l'UE, et ce plus rapidement que ne l'exigeait le traité d'adhésion de la Slovaquie à l'UE.

Cette réforme fondamentale de la fiscalité visait à réduire les distorsions économiques, à rendre le système plus simple et plus transparent et, en taxant à l'identique tous les types et montants de revenus, à instaurer une plus grande équité fiscale¹. En même temps, la réforme devait être neutre en termes de recettes, les réductions de l'IRPP et de l'IS étant (grosso modo) compensées par des augmentations de la TVA, d'où un déplacement de la pression fiscale du revenu vers la consommation.

Avec cette réforme, la Slovaquie est devenue le premier pays de l'OCDE à se doter d'un impôt uniforme sur le revenu des personnes physiques, même si d'autres pays d'Europe centrale et orientale l'avaient précédée; l'Estonie et la Lituanie ont ouvert la voie en 1994, et aujourd'hui pas moins de neuf pays d'Europe centrale et orientale (les trois pays Baltes, la Slovaquie, la Russie, l'Ukraine, la Géorgie, la Serbie et la Roumanie) imposent le revenu des personnes physiques à un taux uniforme.

Il est trop tôt pour dresser le bilan de cette réforme, car la plupart de ses effets ne se feront sentir qu'après un certain temps, mais on peut formuler quelques observations préliminaires. Au total, il apparaît que cette réforme a simplifié considérablement le système fiscal, et son effet sur l'économie sera sans doute nettement positif.

Cette annexe examine brièvement les effets de la réforme fiscale au regard de ses trois objectifs : neutralité en termes de recettes, simplicité et efficacité économique. Les questions d'équité sont également abordées.

L'objectif de neutralité en termes de recettes a été globalement atteint en 2004 puisque le total des recettes provenant de l'IRPP, de l'IS et de la TVA (12.7 % du PIB) a été comparable à celui de 2003 (12.8 %), des rentrées d'IRPP et d'IS plus abondantes que prévu ayant compensé les moins-values de TVA. Néanmoins, en 2004 les recettes publiques totales ont accusé une baisse inattendue (de près de 1 point de PIB) en raison d'un manque à gagner sur les cotisations sociales. Toutefois, le gouvernement estime que ces moins-values de recettes ne sont que temporaires et qu'en 2005 le ratio recettes publiques/PIB augmentera de nouveau pour dépasser le niveau de 2003.

En ce qui concerne la simplicité du système, la nouvelle loi relative à l'impôt sur le revenu a profondément simplifié l'imposition des revenus des personnes physiques et des sociétés, à quoi s'est ajoutée l'instauration d'un taux de TVA unifié. La réforme a non seulement simplifié les taux d'imposition, mais aussi éliminé la plupart des dépenses fiscales. En conséquence, le système fiscal est aujourd'hui bien plus simple et plus transparent, tandis que les coûts administratifs ont diminué aussi bien pour le fisc que pour le contribuable.

L'application d'un taux d'imposition uniforme aux revenus du travail et du capital a également renforcé la simplicité du système et évite le problème de fraude qui se pose lorsque des contribuables déclarent des revenus d'activité comme revenus du capital (c'est le cas, par exemple, des propriétaires d'entreprises qui travaillent dans leur société ou des dirigeants de sociétés). Ce problème ne se pose que dans un système d'imposition dual, où les revenus du capital sont taxés à un taux uniforme (et relativement bas) tandis que les autres catégories de revenus restent soumises à des taux progressifs.

S'agissant des effets de la réforme fiscale sur l'efficacité économique, la réduction des impôts sur le revenu et le transfert de la charge fiscale vers la consommation pourraient accroître l'emploi et l'épargne et améliorer ainsi le potentiel de croissance de l'économie. Toutefois, les effets dépendront de la réactivité des agents économiques aux modifications de la fiscalité.

Les effets sur l'offre de main-d'œuvre dépendent de la modification du coin fiscal et de l'élasticité de l'offre de travail². Les taux moyens et marginaux d'imposition des personnes physiques ont baissé pour de nombreux travailleurs (toutefois, il n'y a pas eu de baisse des taux moyens pour les célibataires rémunérés au salaire moyen, ni des taux marginaux pour les contribuables qui étaient assujettis à un impôt marginal sur le revenu de 10 % avant la réforme). Le remplacement de la déduction pour enfant à charge liée au revenu par une prestation pour enfant universelle a également réduit les taux d'imposition marginaux des travailleurs avec enfants. En outre, pour ceux qui travaillent dans l'économie souterraine, la réduction de l'impôt sur le revenu des personnes physiques permet de s'acquitter plus aisément des obligations fiscales, de sorte qu'une partie des emplois pourraient migrer du secteur informel vers le secteur formel. Cependant, comme le coin fiscal total sur le travail n'a que légèrement baissé et reste très prononcé en raison du niveau élevé des cotisations de sécurité sociale, les effets des seules réductions d'impôts sur l'offre de travail sont probablement faibles. Mais une fois prise en compte l'incidence de la réduction des prestations sociales, l'effet global de la modification du système fiscal sur l'offre de main-d'œuvre est beaucoup plus marqué.

Le remplacement de l'impôt progressif sur le revenu par un impôt uniforme tend aussi à stimuler la formation de capital humain, car le rendement de cet investissement n'est plus taxé à des taux majorés.

Lorsqu'on examine les effets sur l'épargne et l'investissement, on doit faire la distinction entre l'incidence sur le volume de la formation de capital et l'impact sur l'allocation du capital qui affecte la productivité du capital. Selon les calculs de l'institut de recherche allemand ZEW, la réforme de l'impôt sur les sociétés en Slovaquie (qui s'est traduite par une réduction du taux légal, mais aussi par un relèvement des déductions pour amortissement concernant les bâtiments industriels) a ramené les taux effectifs moyens et marginaux d'imposition de l'investissement à des niveaux faibles en comparaison des autres pays (voir les tableaux 1.A1.1, 1.A1.2 et le graphique 1.A1.1). Cela devrait stimuler encore l'investissement, notamment l'IDE, ainsi que l'activité entrepreneuriale en général, ces incitations s'ajoutant à l'effet de signal positif de la réduction du taux légal de l'impôt sur les sociétés.

Tableau 1.A1.1. **Taux effectifs moyens d'imposition des sociétés**

	%	
République slovaque	2003	2004
Taux effectif moyen global	22.1	16.7
Moyenne pour chaque source de financement		
Bénéfices non distribués	25.0	18.9
Émissions de capital	25.0	18.9
Titres d'emprunt	16.3	12.3
Moyenne pour chaque élément d'actif		
Bâtiments	21.3	15.5
Biens incorporels	20.5	15.6
Machines	20.9	15.9
Actifs financiers	24.6	18.7
Stocks	23.3	17.7

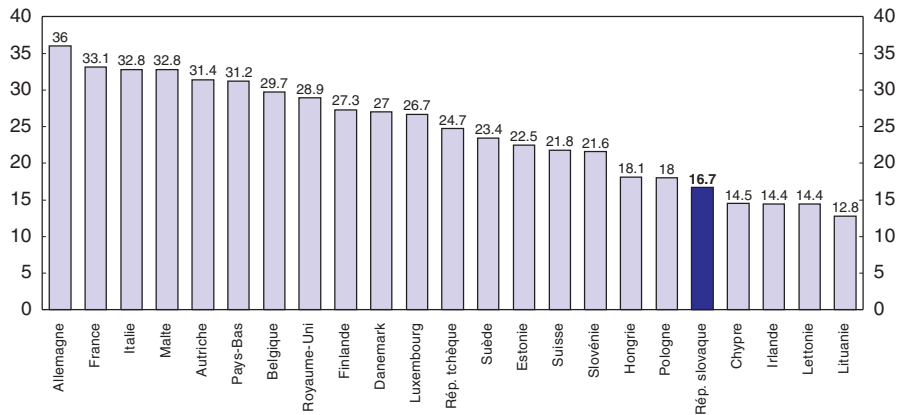
Source : Jacobs, O.H., H. Spengel, M. Finkenzeller et M. Roche (2003, 2004) : *Company Taxation in the New EU Member States*, First and Second Edition, Ernst and Young and ZEW, Mannheim/Frankfurt.

Tableau 1.A1.2. **Taux marginaux effectifs d'imposition des sociétés**

	%	
République slovaque	2003	2004
Taux marginal effectif moyen global	15.2	10.7

Source : Ernst and Young et ZEW.

Les réformes de la fiscalité des revenus du capital amélioreront aussi l'allocation du capital, puisque le système est devenu plus neutre. Si l'on considère les impôts sur le revenu du capital au niveau de l'entreprise et au niveau des ménages, il apparaît que le système ne fait désormais plus de distinction entre le financement de l'investissement par l'emprunt et le financement par émission d'actions. La réforme a éliminé la double imposition du revenu des sociétés, les bénéfices distribués étant pleinement imposés au niveau de l'entreprise, tandis que le revenu de dividendes n'est pas imposé entre les mains des ménages. En conséquence, le rendement d'un investissement financé sur fonds propres (qui est distribué sous forme de dividendes) supporte le même taux d'imposition

Graphique 1.A1.1. Charge fiscale moyenne effective des sociétés en Europe¹
%

1. Données de 2004 pour la République slovaque, l'Allemagne, Malte, la République tchèque, l'Estonie, la Slovénie, la Hongrie, la Pologne, Chypre, la Lettonie et la Lituanie; 2003 pour les autres pays.

Source : ZEW Economic Studies Vol. 28.

marginal (19 %)³ que le rendement d'un investissement financé par l'emprunt (pour lequel les versements d'intérêts sont déduits au niveau de l'entreprise tandis que le revenu d'intérêts est imposé au niveau des ménages). La réforme a donc allégé les coûts en capital de l'investissement financé sur fonds propres et améliore ainsi les conditions de financement des petites entreprises innovantes, qui souhaitent sans doute recourir davantage au financement sur fonds propres que ne le font les entreprises anciennes⁴. En revanche, le taux d'imposition effectif du rendement d'un investissement financé sur les bénéfices réinvestis – même s'il a également diminué avec la réforme – demeure plus élevé que le taux d'imposition effectif du rendement d'un investissement financé par l'emprunt ou sur fonds propres, car il est imposé à la fois au niveau de l'entreprise (impôt sur les sociétés de 19 %) et au niveau des ménages (impôt sur les gains en capital de 19 % applicable aux plus-values sur actions découlant de ces bénéfices réinvestis); étant donné que les gains en capital ne sont imposés qu'au moment de leur réalisation, le taux effectif d'imposition des gains en capital est un peu plus bas que le taux légal de 19 %, mais il subsiste néanmoins une distorsion fiscale entre l'investissement financé par l'emprunt ou sur fonds propres et l'investissement financé sur les bénéfices réinvestis. Tandis que les entreprises pourraient en théorie financer l'investissement marginal par l'emprunt ou par émission d'actions, dans la pratique leur marge de manœuvre est sans doute limitée et elles peuvent être amenées à financer des investissements marginaux à l'aide des bénéfices non distribués. Du reste, les très petites entreprises n'ont sans doute aucun accès aux marchés des titres de capital et d'emprunt. Elles souffrent donc d'un handicap qui disparaîtrait si les gains en capital n'étaient pas imposés, comme c'est le cas dans plusieurs autres pays de l'OCDE. Une autre solution serait d'exempter les gains en capital qui découlent des bénéfices réinvestis, mais de maintenir l'imposition des gains exceptionnels. Un système de ce type a été mis en place en Norvège; il rendrait le système fiscal slovaque neutre envers toutes les sources de financement de l'investissement, tout en tenant compte du souci d'équité à l'égard des gains d'aubaine.

S'agissant de l'équité, il est clair que si une réforme fiscale est neutre sur le plan des recettes, certains groupes gagneront au change tandis que d'autres y perdront. De fait, plusieurs éléments de la réforme fiscale slovaque tendent à modifier la distribution des

revenus au profit des ménages les plus aisés. Premièrement, l'instauration d'un taux marginal unique d'imposition du revenu des personnes physiques, qui a remplacé la structure progressive précédente, a été particulièrement avantageuse pour les ménages à revenus élevés. Dans le débat international sur les avantages et les inconvénients d'un taux uniforme d'imposition du revenu, cet effet négatif sur l'équité a été généralement considéré comme le talon d'Achille de ce genre de réforme. Toutefois, ainsi qu'on l'a déjà mentionné, en Slovaquie (et dans les autres pays qui ont mis en place des systèmes d'imposition du revenu à taux unique) une certaine progressivité du taux d'imposition moyen est maintenue du fait d'un seuil d'exonération de base relativement élevé. Deuxièmement, la réduction du taux effectif applicable au revenu de dividendes profite aux ménages à revenus élevés, qui ont plus de chances de percevoir des dividendes que les ménages pauvres. Troisièmement, le déplacement de la charge fiscale du revenu vers la consommation (et la suppression du taux de TVA réduit pour les produits alimentaires de première nécessité) allège aussi la pression fiscale s'exerçant sur les titulaires de hauts revenus, qui consomment en général moins de produits alimentaires de base en pourcentage de leur revenu. Au total, la réforme fiscale accentue les inégalités de revenus par rapport au système antérieur, car l'effet redistributif du système fiscal est maintenant plus faible. Toutefois, on ne dispose pas encore d'études empiriques qui chiffrent ces effets sur la répartition du revenu.

Tandis que l'évaluation de l'équité d'un système fiscal repose sur un jugement de valeur, il est clair que toute modification de la distribution du revenu est susceptible de mécontenter les contribuables qui doivent payer davantage, en particulier s'ils appartiennent à des catégories relativement défavorisées. Il n'est donc pas étonnant que cette réforme divise profondément la population.

La question de l'équité fiscale ne saurait toutefois être dissociée de celle de l'efficacité. Si, comme on l'a vu, la réforme fiscale accroît le stock de capital et améliore son allocation, la productivité de la main-d'œuvre augmente et fait monter le salaire réel, de sorte que les travailleurs, y compris ceux qui sont peu qualifiés, profiteront aussi dans le long terme de la baisse des impôts sur le capital. Mais les personnes qui ne sont pas présentes sur le marché du travail resteront pénalisées car elles doivent acquitter une TVA plus élevée alors que leurs prestations sociales ont été réduites.

Notes

1. Voir www.edia.sk/tax_reform.htm.

2. Une réduction de l'impôt sur le revenu accroît l'offre de travail si l'effet de substitution l'emporte sur l'effet revenu : la réduction d'impôt augmente le prix des loisirs par rapport au travail et encourage ainsi l'effort de travail (effet de substitution); en même temps, si les consommateurs visent un flux de consommation déterminé, la baisse de l'impôt sur le revenu accroît le revenu disponible des travailleurs, qui ont besoin de produire un effort de travail moindre pour obtenir le même revenu (effet revenu). L'effet de substitution dépend du taux d'imposition marginal, c'est-à-dire d'imposition du montant de la dernière unité de revenu gagnée, tandis que l'effet revenu dépend du taux d'imposition moyen, c'est-à-dire du montant total de l'impôt prélevé sur le revenu, de sorte que la nature de la réforme fiscale affecte aussi l'offre de main-d'œuvre. Les études empiriques ont constaté que pour les femmes mariées et les mères seules l'effet de substitution est généralement plus prononcé que l'effet revenu (autrement dit, l'élasticité de l'offre de travail par rapport au salaire net est de signe positif), tandis que l'élasticité de l'offre de travail des hommes est faible ou légèrement négative (dans ce cas, c'est donc l'effet revenu qui l'emporte) (OCDE, 1997).

3. Cela se vérifie avec les hypothèses simplifiées selon lesquelles les déductions pour amortissement sont égales à l'amortissement économique réel tandis que l'inflation est égale à zéro.
4. Avant la réforme, en 2003, le revenu de dividendes faisait l'objet d'une retenue à la source libératoire de 15 % tandis que le taux de l'impôt sur les sociétés était de 25 %, soit un taux d'imposition total des revenus de dividendes de 36.3 % des bénéfices distribués avant impôt. Auparavant, en 2000, le taux de l'impôt sur les sociétés était de 29 % et la retenue à la source sur les dividendes de 15 %, soit un taux d'imposition total de 39.7 % – plus du double du taux d'imposition total actuel, qui est de 19 %.

Table des matières

Résumé	8
Évaluation et recommandations	11
Chapitre 1. Principaux défis économiques de la République slovaque	19
La Slovaquie est parvenue à accélérer son processus de rattrapage	20
Quatre défis à relever pour stimuler l'élargissement de la croissance et la hausse de l'emploi.	40
Notes	42
Annexe 1.A1. La réforme fiscale de 2004	43
Chapitre 2. Politiques visant à préparer la voie à l'adhésion à la zone euro.	49
La stabilité des prix paraît accessible, mais des risques demeurent	51
La stabilité du taux de change pourrait être le critère le plus difficile à respecter	56
Le coût de la réforme des retraites menace la mise en conformité avec le critère du déficit public	60
Les taux d'intérêt ont déjà convergé vers les niveaux de la zone euro	63
Conclusions.	64
Notes	65
Bibliographie.	67
Annexe 2.A1. Estimations du taux de change d'équilibre de la Slovaquie	70
Chapitre 3. Politiques visant à favoriser la création d'emplois et à améliorer la mobilité de la main-d'œuvre	75
Les incitations au travail ont été renforcées	76
Une création d'emplois favorisée par des marchés du travail flexibles, mais entravée par des prélèvements élevés sur les salaires.	79
Une nouvelle politique du logement est nécessaire pour améliorer la mobilité interrégionale de la main-d'œuvre	84
Notes	89
Bibliographie.	90
Chapitre 4. Créer des conditions plus propices à l'innovation et à la croissance	93
Une stratégie de développement permettant une diversification au-delà de l'IDE.	94
Renforcer le capital humain et l'enseignement	95
Créer des conditions propices à l'innovation dans le secteur des entreprises	102
Développer une société de l'information	108
Amélioration de l'environnement général dans lequel évoluent les entreprises	111

Notes	122
Bibliographie.....	124
Chapitre 5. Bâtir un secteur public moderne	127
Les équilibres budgétaires se sont considérablement améliorés et les institutions chargées des finances publiques ont été renforcées	128
Une décentralisation administrative de grande ampleur a été lancée	128
Le cadre budgétaire à moyen terme est ambitieux, mais il faut renforcer la définition des priorités	134
Nouvelles réformes visant à améliorer la qualité de la gouvernance et des services publics.....	139
Notes	150
Bibliographie.....	153
Annexe 5.A1. La décentralisation budgétaire en Slovaquie	155
Annexe A. Mise en œuvre des recommandations antérieures de l'OCDE.....	161
Encadrés	
1.1. Une réforme fondamentale de la fiscalité	24
1.2. Incitations à l'investissement direct étranger	25
1.3. Le rôle de l'IDE	29
1.4. Prévisions à court terme de l'OCDE pour la Slovaquie	32
1.5. Retombées de la productivité.....	33
2.1. L'effet Balassa-Samuelson et l'effet boxeur	53
2.2. L'(in)efficacité de l'intervention sur le marché des changes	57
2.3. Changements récents du Pacte de stabilité et de croissance	62
3.1. Mesure du chômage.....	80
3.2. Arguments en faveur d'une réduction des prélèvements sur les salaires des travailleurs peu qualifiés	83
3.3. Résumé des recommandations	89
4.1. Politiques d'atténuation de l'impact de l'origine socio-économique sur la performance des élèves	98
4.2. Politiques d'incitation à l'innovation dans le secteur des entreprises.....	105
4.3. Enseignements tirés de l'expérience d'autres pays de l'OCDE à propos des TIC... ..	110
4.4. Recommandations concernant la création de conditions plus propices à l'innovation et à la croissance.....	121
5.1. Le renforcement des institutions budgétaires et les domaines où une convergence plus poussée est possible	132
5.2. Dépenses consacrées à l'éducation : la Slovaquie restera-t-elle à la traîne? ...	138
5.3. Politiques en faveur de la minorité rom	145
5.4. Les mécanismes de marché dans les politiques de développement durable ...	148
5.5. Résumé des recommandations	149
Tableaux	
1.1. Demande, production et prix	32
1.2. Ventilation sectorielle de l'emploi, 2000-2004	36
1.3. Plus de possibilités de migration intérieure	39
1.A1.1. Taux effectifs moyens d'imposition des sociétés.....	45
1.A1.2. Taux marginaux effectifs d'imposition des sociétés	45
2.1. L'effet boxeur dans certains membres de la zone euro.....	53

2.2. Indicateurs de la capacité de financement des administrations publiques (en % du PIB)	61
2.A1.1. Estimations, en termes de taux de change d'équilibre comportemental (BEER), des désalignements de la couronne slovaque	72
3.1. Cotisations de sécurité sociale obligatoire	81
3.2. Mode d'occupation du logement	87
4.1. Principaux indicateurs de la science et de la technologie	104
4.2. Jugement porté sur l'environnement des entreprises en Slovaquie, 2004	117
5.1. Compétences de l'administration centrale, des régions et des communes	134
5.2. Cadre budgétaire à moyen terme, 2006-2008	136
5.3. Partenariats public/privé	142
5.4. Emploi et rémunérations dans les administrations publiques, 2001-2005	142
5.5. Ventilation de l'emploi dans les administrations publiques, budget 2004-2005	143

Graphiques

1.1. Croissance du PIB et des exportations	20
1.2. Succès dans la désinflation	21
1.3. Une trajectoire originale d'assainissement budgétaire	22
1.4. Un environnement compétitif pour les entreprises	26
1.5. Améliorer la crédibilité internationale	27
1.6. Le rôle croissant de l'IDE	28
1.7. Entrées d'IDE par branche	29
1.8. Sources de la croissance	31
1.9. Croissance de la productivité dans les branches où l'IDE domine et dans les branches à capitaux slovaques	33
1.10. Convergence de la productivité et de l'emploi	35
1.11. Sources restantes de la variation internationale du PIB par habitant	37
1.12. Potentiel d'emploi	38
1.13. Potentiel d'emploi restant	39
1.A1.1. Charge fiscale moyenne effective des sociétés en Europe	46
2.1. Convergence de l'inflation et des taux d'intérêt aux niveaux de la zone euro	52
2.2. La hausse des prix des biens échangeables et celle des services marchands restent divergentes	55
2.3. Évolution du taux de change nominal et du taux de change réel	58
2.4. Évolution récente de la couronne et mesures prises par la BNS	59
2.5. L'impact de la réforme des retraites sur le déficit budgétaire	61
2.6. Taux d'intérêt réels en Slovaquie et dans la zone euro	64
3.1. Taux effectif d'imposition lorsqu'une personne sans emploi trouve un emploi	77
3.2. Taux net de remplacement pour une famille à deux enfants en cas de chômage de longue durée, 2002	78
3.3. L'écart se creuse entre les deux indicateurs de l'emploi	80
3.4. Coût du travail	81
3.5. Coin fiscal sur le travail, comparaison internationale	82
3.6. Évolution de l'emploi par branche	85
3.7. Taux de mobilité géographique et taux de chômage dans un certain nombre de pays de l'OCDE	86
4.1. Niveau d'instruction de la population	96
4.2. Situation sur le marché du travail, par niveau d'instruction	97
4.3. Scores PISA par rapport aux scores moyens pour l'OCDE	97

4.4.	L'impact du statut socio-économique sur les résultats en mathématiques	99
4.5.	Dépenses pour les établissements éducatifs par élève, aux différents niveaux, 2001.	101
4.6.	Rémunération des enseignants dans le premier cycle du secondaire, 2002	101
4.7.	Dépenses de R-D et niveau de revenu.	103
4.8.	Investissements en capital-risque.	107
4.9.	Nombre d'abonnés au haut débit pour 100 habitants dans les pays de l'OCDE. . . .	109
4.10.	Utilisation des TIC par les entreprises	109
4.11.	Réglementation des services professionnels, 2003	112
4.12.	Lien entre le niveau de réglementation globale et la cohérence des politiques dans les pays de l'OCDE	113
4.13.	Une immatriculation plus efficace des entreprises	114
4.14.	Tarifs des télécommunications	115
4.15.	Influence perçue du cadre législatif et réglementaire sur les entreprises.	118
4.16.	Lenteur de la procédure de faillite, mais amélioration attendue	118
4.17.	Indice de perception de la corruption, 2004	119
5.1.a.	Ajustement des recettes et des dépenses publiques	129
5.1.b.	Ajustement des recettes et des dépenses publiques	130
5.2.	Niveau de revenu et ajustement de la taille du secteur public	131
5.3.	Ventilation des comptes des administrations publiques	134
5.4.	Dépenses consacrées aux établissements scolaires	138
5.5.	Possibilités de meilleure gouvernance	140
5.6.	Réformes de la gestion publique	141

Cette étude est publiée sous la responsabilité du Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement, qui est chargé de l'examen de la situation économique des pays membres.

La situation économique et les politiques de la République slovaque ont été évaluées par le Comité le 11 juillet 2005. Le projet de rapport a ensuite été révisé à la lumière de la discussion et finalement approuvé par le Comité plénier le 28 juillet 2005

Le projet de rapport du Secrétariat a été établi pour le Comité par Rauf Gönenç et Anne-Marie Brook sous la direction de Willi Leibfritz.

L'étude précédente de la République slovaque a été publiée en mars 2004.

La présente Étude économique ne peut pas analyser certaines politiques qui intéressent le pays mais relèvent de la compétence de la Communauté européenne. Si quelques-unes d'entre elles peuvent être examinées dans le contexte de l'étude de la zone euro, d'autres ne peuvent pas l'être par le Comité EDR, car la Commission européenne considère pour l'instant que les études économiques doivent avoir une portée limitée. Aucune limite ne s'applique en ce qui concerne les politiques qui peuvent être examinées dans les études économiques des autres pays de l'OCDE.

La Commission et les États membres de l'Union européenne étudient activement les moyens d'examiner dans le contexte du comité EDR les politiques mises en œuvre à l'échelle de la Communauté et de l'Union européenne.

STATISTIQUES DE BASE DE LA RÉPUBLIQUE SLOVAQUE (2004)

LE PAYS

Superficie (km ²)	49 035	Villes principales (nombre d'habitants) (fin 2001)	
Superficie agricole (km ²)	24 440	Bratislava	428 094
		Kosice	236 036
		Presov	92 720
		Nitra	87 308

LA POPULATION

Population (en milliers)	5 385
Nombre d'habitants par km ²	110
Accroissement annuel de la population (1990-2004, en pourcentage)	0.1
Taux de mortalité infantile (pour mille naissances viables, 2002)	7.6
Espérance de vie à la naissance (2002) : hommes	69.2
femmes	77.8
Chômage recensé, pourcentage de la population active	14.3
Chômage mesuré par l'enquête sur le marché du travail, (pourcentage de la population active)	18.1
Emploi mesuré par l'enquête sur le marché du travail (en milliers)	2 170

PRODUCTION

PIB (en milliards de SKK)	1 325.5
PIB par habitant (en dollars EU au taux de change du marché)	7 637
Formation brute de capital (en pourcentage du PIB)	24.7

LE GOUVERNEMENT

En pourcentage du PIB		Composition du Parlement de la République slovaque (élections de septembre 2002) :	
Recettes de l'État	36.6	Mouvement pour une Slovaquie démocratique	26
Dépenses de l'État	39.9	Union démocratique et chrétienne de la Slovaquie	22
Dette publique	43.6	SMER	25
Dette extérieure officielle (État et Banque nationale de la République slovaque)	16.7	Coalition hongroise	20
		Mouvement démocratique chrétien	15
		Alliance du nouveau citoyen	12
		Parti communiste slovaque	9
		Autres	21

COMMERCE EXTÉRIEUR

Exportations de biens et services, % du PIB	76.8	Importations de biens et services, % du PIB	79.5
Principales exportations, % du total		Principales importations, % du total	
Machines et matériel de transport	45.9	Machines et matériel de transport	39.6
Produits manufacturés	36.0	Produits manufacturés	29.5
Produits chimiques	5.4	Produits chimiques	9.8
Autres	12.6	Autres	21.1

LA MONNAIE

Unité monétaire : couronne slovaque	
Unité monétaire par dollar EU (moyenne)	
Année 2004	32.2
Juin 2005	31.6